Pas de rachat au baccalauréat de cette année

Page 2

PROJET DE RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Le vote du Parlement repoussé au 7 février

Page 3

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5388 - MARDI 2 FÉVRIER 2016
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

RIVALITÉ ENTRE LE FLN ET LE RND

Vers quelle fracture politique ?

Page 3

Procès Sonatrach 1

L'HEURE DE VÉRITÉ



C'est sous haute surveillance que le président du tribunal criminel d'Alger prononcera aujourd'hui son verdict dans l'affaire des ex-cadres et ex-fonctionnaires impliqués dans la malversation qui a secoué le géant pétrolier national Sonatrach. La presse, les victimes, les membres des familles des mis en cause ainsi que l'opinion publique auront le regard braqué sur la salle 2 du tribunal criminel d'Alger, où l'ex-premier responsable de la Sonatrach, Mohamed Meziane, connaîtra son sort. Après l'affaire Khalifa, celle de Sonatrach est le second plus grand scandale qui secoue le pays.

Page 5

LE CNES MET EN CAUSE LE SYSTÈME ÉDUCATIF

500 000 enfants quittent les bancs de l'école chaque année

Chaque année, 1,5 million d'enfants algériens se font recaler, dont 500 000 finissent par quitter les bancs de l'école prématurément, selon le rapport national de développement humain 2013-2017 élaboré par le Conseil national économique et social. Les auteurs du rapport ne considèrent pas que ces chiffres révèlent la défaillance du système éducatif. Même si la déperdition scolaire est devenue une fatalité, les experts du CNES soulignent que si l'élève doit quitter l'école un jour, il doit au moins être armé d'un minimum de connaissances de base.

Page 2



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

BÉJAÏA

Les adjoints de l'éducation montent au créneau

LES ADJOINTS de l'éducation affiliés au Syndicat national des travailleurs de l'éducation (SNTE) se fâchent. Ils passent à l'action après leur réunion de mercredi dernier au ssiège du syndicat à Béjaïa au sujet de l'opération d'intégration aux nouveaux grades, qui enregistre un retard à leur avis, et surtout le manque d'information à ce sujet. Des dizaines d'adjoints de l'éducations venus de plusieurs établissements des quatre coins de la wilaya se sont donné rendez-vous devant le siège de la direction de l'éducation, où ils ont observé hier un rassemblement de protestation en sus du débrayage en appui à ce dernier. Les protestataires ont dénoncé hier «la mauvaise gestion du dossier de la promotion des adjoints de l'éducation principaux élevés au rang de superviseurs après la formation qu'ils ont subie l'été dernier. Ils se disent non convaincus par les prétextes avancés par des responsables de la DE pour justifier le retard dans la régularisation de leur situation administrative et financière. Ils ont exigé hier la remise des décisions de promotion et des certificats de réussite aux adjoints de l'éducation concernés et ont soulevé le fait que certains travailleurs n'ont pas réussi à participer à l'examen interne de promotion aux adjoints principaux à cause de l'absence de décision. Ils ont exigé aussi «le versement des rappels liés à leurs nouveaux grades et l'application des dispositions contenues dans le décret exécutif N° 09-244, datant du 22 juillet 2009, liées à la répartition des horaires de travail durant la semaine dans les administrations publiques et surtout à l'application par les chefs d'établissement des 33 heures de travail par semaine au lieu de 36 heures». Un syndicaliste que nous avons contacté nous dira que «les adjoints de l'éducation promus aux postes de superviseurs dans les autres wilayas comme Sétif, Biskra, Jijel et Médéa ont déjà été régularisés alors qu'ici, à Béjaïa les responsables de la DE rejettent la faute sur la fonction publique et sur le contrôleur financier». A noter qu'une délégation des mécontents a été reçue par le secrétaire général de la DE, mais les protestataires voulaient surtout rencontrer le directeur de l'éducation comme nous le dira notre interlocuteur, qui n'a pas manqué de parler de «réussite» de l'action du SNTE.

N. Bensalem

LE PLAIDOYER DU DGSN

Garantir une meilleure protection du citoyen et des biens publics

LE DIRECTEUR général de la Sûreté nationale, le général major Abdelghani Hamel, a appelé à garantir une meilleure protection du citoyen et des biens publics, soulignant la nécessité de faire des lois de la République une «référence essentielle» dans l'action de la police administrative, a indiqué un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Dans une allocution d'ouverture du séminaire national sur le rôle de la police administrative dans la protection du citoyen et des biens publics, le général major Abdelghani Hamel a appelé les participants à «déployer tous leurs efforts en vue d'assurer la protection du citoyen et des biens publics et à faire des lois de la République une référence essentielle» dans l'action de la police administrative, tout en tenant compte de la dimension humaine dans l'exécution de la loi. Il a souligné à ce propos l'importance de «former les agents de la police administrative en dotant celle-ci d'applications intelligentes et des nouvelles technologies, en uniformisant les méthodes de travail en coordination avec les différents secteurs». **S. N.**

DÉPERDITION SCOLAIRE

Le CNES accuse le système éducatif

Chaque année, 1,5 million d'enfants algériens se font recaler, dont 500 000 finissent par quitter les bancs de l'école prématurément, selon le rapport national de développement humain 2013-2017, élaboré par le Conseil national économique et social. Les auteurs du rapport considèrent que ces chiffres dénotent un manque de performance du système éducatif.



Ph. S. ADEL / LJI

Même si la déperdition scolaire est devenue une fatalité en raison de la défaillance du système scolaire, les experts du CNES soulignent que si l'élève doit quitter l'école un jour, il doit au moins être armé d'un minimum de connaissances de base. Le chef de division des études sociales au CNES, Faouzi Amokrane, qui a expliqué les grandes lignes du rapport, a relevé une modeste pénétration des technologies de l'information et de la communication dans le système éducatif par rapport au reste de la société. Pour l'enseignement supérieur, les auteurs du rapport estiment que l'université doit s'intégrer dans l'économie. «L'enseignement supérieur doit pouvoir se hisser, en sus de sa fonction et de sa transmission de connaissances, au rang de fournir à l'économie nationale une masse critique suffisante pour un nouveau souffle en matière de créativité et d'innovation», lit-on sur le rapport.

Le rapport national de développement humain (2013-2017), présenté hier à Alger par le Conseil national économique et social (CNES), recommande une complémentarité du système éducatif entre ses trois composantes afin d'assurer «une utilisation optimale» de la ressource humaine existante. «L'ensemble du système éducatif, avec ses trois composantes (éducation, formation professionnelle et enseignement supérieur), doit pouvoir se compléter efficacement, afin d'assurer une utilisation optimale de la ressource humaine existante (...) dans l'encadrement du développement du pays», est-il écrit dans le rapport axé sur la problématique «Quelle place pour les jeunes dans la perspective du développement humain durable ?». Selon le rapport, ceci permettra au pays également de se placer durablement dans la perspective de l'économie du savoir.

Pour ce faire, «des passerelles intra-système devraient être installées rapidement afin d'assurer une orientation appropriée aux aptitudes des élèves avant de connaître, très jeunes déjà, une expérience d'échec parfois traumatisante», souligne-t-on. L'accent est mis également sur l'obligation de l'enseignement supérieur de «se hisser (...) au rang de fournir à l'économie nationale une masse critique suffisante pour un nouveau souffle en matière de créativité et d'innovation».

Le document, qui accorde une place prépondérante au secteur de l'éducation, préconise l'optimisation de la probabilité de faire admettre un enfant aux études supérieures ou à une formation qualifiante, afin d'assurer le retour sur l'investissement consenti en matière d'éducation.

Sur ce point, le ministre d l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, a affirmé que le système de l'orientation universitaire actuelle fait beaucoup de mécontents car elle se fait de façon purement administrative, ce qui impacte négativement les résultats. «Pour optimiser les études universitaires, les penchants et les aptitudes du bachelier seront pris en compte dorénavant», a-t-il déclaré en marge de cette rencontre organisée par le CNES.

Le ministre a également souligné la nécessité de rompre avec ce système universitaire double qui perdure depuis plusieurs années. Il faut un système unifié, celui de l'université algérienne qui devrait comprendre toutes les spécialités existantes dans les universités. Le ministre a également annoncé la réduction du nombre des licences délivrées par l'université algérienne de 5 000 spécialités à 2 000, et il en sera de même pour le master dont le nombre de spécialités sera en proportion avec celui des licences. **Z. M.**

LE BAC DU 29 MAI AU 2 JUIN, LE BEM DU 24 AU 26 MAI ET LA SIXIÈME LE 22 MAI

Benghebrit annonce officiellement les dates d'examen

LA MINISTRE de l'Education nationale, Mme Nouria Benghebrit, a annoncé officiellement, hier, les dates des examens de fin d'année pour les trois paliers.

Le baccalauréat se tiendra du 29 mai au 6 juin, le BEM du 24 mai au 26 mai et la sixième le 22 a indiqué, hier, la ministre de l'Education nationale sur les ondes de la Chaîne III de la radio nationale. «Les dates des épreuves de fin d'année ont été avancées de plusieurs jours pour ne pas coïncider avec le mois de ramadhan. Cela est exceptionnel cette année et ne se fera pas l'année prochaine», a tenu à préciser Mme Benghebrit.

Le groupe de travail regroupant des cadres du ministère et des partenaires sociaux représentés par les syndicats du secteur et les associations de parents d'élèves, mis en place pour trouver un consensus sur le calendrier de ces examens, a arrêté, lors d'une réunion, ces dates, a ajouté la ministre, précisant que ces dates «seront proposées au gouvernement». Auparavant, la ministre avait affirmé que des modifications au calendrier des examens du baccalauréat et du BEM allaient être introduites, précisant que les épreuves interviendraient avant le mois de ramadhan. Les épreuves du baccalauréat ont été avancées de 11 jours, celles-ci prévues normalement du 12 au 16 juin, se dérouleront, cette fois, du 29 mai au 2 juin 2016. Concernant le bac blanc, Mme Benghebrit a indiqué qu'il est prévu à partir du 8 mai, les corrections des épreuves étant prévues du 15 au 17 mai. Pour ce qui a trait aux 1res et 2es années secondaires, les compositions, poursuit-elle, débuteront à partir du 4 juin. Les examens de rattrapage pour les élèves n'ayant pu obtenir leur moyenne étant programmés pour les 29 et 30 juin prochain. Pour ce qui est en de la réalisation des programmes scolaires, la ministre a fait savoir que « globalement nous sommes aujourd'hui à 60% de réalisation des programmes.»

Pas de rachat pour le baccalauréat cette année

Proposée il y a une année par la ministre de l'Education nationale, la prise en considération de la fiche de synthèse de l'élève candidat au baccalauréat ne se fera finalement pas pour la session de juin 2016. «Ce n'est pas pour cette année», a affirmé Mme la ministre. L'unique nouveauté pour le baccalauréat de cette année est que les candidats seront dispensés de l'épreuve de sport. «Sera prise comme note la moyenne des trois trimestres», a-t-elle expliqué. Pour ce qui est de l'organisation du baccalauréat en trois jours à partir de l'année prochaine, elle a indiqué que cette proposition est en cours d'étude au niveau de son ministère. La décision finale sur l'adoption ou non de cette mesure sera prise au plus tard à la fin de l'année scolaire en cours, a-t-elle précisé. Selon les chiffres communiqués par la ministre de l'Education, les candidats à l'examen du baccalauréat seront, cette année, au nombre de 816.650, dont 267.465 candidats libres. L'examen du BEM accueillera, pour sa part, 559.247 élèves et celui de cinquième année primaire 704.943. Ce qui fait un total de plus de 2 millions d'élèves.

Le cartable plus léger

Le cartable sera plus léger dès la prochaine rentrée scolaire. «L'allègement du cartable pour les deux premières années du cycle primaire est prévu dès l'année prochaine, étant donné que nous avons diminué le nombre de manuels scolaires et avons opté pour le livre unique», a affirmé l'invitée de la Radio nationale.

Le concours de recrutement pour la fin de février

Le concours de recrutement des enseignants se déroulera à la fin du mois de février, a indiqué Mme Benghebrit, sans toutefois en préciser la date. Elle a souligné que les résultats des épreuves écrites et orales sont les seuls à décider de l'admission d'un candidat, alors que par le passé certains types de diplômes, à l'image des sciences juridiques, étaient exclus d'avance. Le ministère a communiqué, a indiqué la même responsable, ses besoins en matière de postes budgétaires à la Fonction publique et est en attente de réponse.

Lynda Louifi

RIVALITÉ FLN – RND

Vers quelle fracture politique ?

Il n'est un secret pour personne que la rivalité entre les deux géants politiques de la mouvance présidentielle est bien établie. A la guerre des mots et des allusions, a succédé la bataille ouverte qui s'apparente déjà à un conflit bien installé dans la durée. Le FLN ne prend plus de gants pour défendre son point de vue. Il défend son territoire et son espace.

Il délimite ses frontières idéologiques et surtout fait bondir son identité. Le FLN de Saâdani ne se soucie plus des apparences, ne s'accommode plus des vieilles traditions, se veut outrageusement dominateur et surtout omniscient politiquement. Ce FLN, qui tranche avec celui de son prédécesseur Belkhadem qualifié de «mou» ou de «morne» par ses propres cadres et militants, ne lâche rien et ne fait aucune concession. Qualifié de «bulldozer», son SG veut coller cette image à son propre parti qu'il dirige depuis deux ans et demi. Il dira l'autre jour que le vieux parti est «la locomotive» et que les autres des wagons, allant jusqu'à vouloir faire croire aux observateurs que le FLN est capable «d'absorber» organiquement et politiquement la majorité des formations politiques actuelles. Mais à cette ambition «démesurée» se heurte un autre orgueil politique, un autre parti, qui partage les mêmes alliances, les mêmes pratiques, les mêmes logiques. Sauf que ce parti, le RND, cherche lui aussi à créer «son identité», à trouver «un destin national pour lui-même et pour son chef intérimaire». Son leader, également directeur de cabinet à la Présidence, est connu pour son style et surtout ses opinions tranchées sur de nombreuses questions nationales.

Pour les analystes, les accusations à peine voilées d'Ouyahia sur l'usage de la «chkara» (l'argent sale) lors des dernières sénatoriales visaient évidemment le parti majoritaire. Il était évident que le FLN ne pouvait laisser passer cette flèche empoisonnée, d'autant que le RND n'est guère un parangon de vertu ni un exemple de moralité ou d'exercice éthique, puisque l'épisode de la fraude massive de 1997 est encore vivace. Aucune des deux formations n'est habilitée à donner des leçons sur ces pratiques frauduleuses et immorales. Mais la réaction prompte du FLN démontre sans aucun doute que la guerre de suprématie institutionnelle et politique a bel et bien commencé. Non pas en perspective des législatives de 2017 ou des communales qui suivront, mais par rapport à la présidentielle de 2019. Il est utile de savoir qu'à cette date, un candidat de consensus ou indépendant, comme cela a toujours été le cas depuis l'indépendance, ne sera plus possible comme l'ont été ces derniers temps le projet de la révision constitutionnelle ou les initiatives du genre «conférence sur le consensus» ou autre.

Guerre de succession ou guerre de style politique, il est évident qu'il y a risque d'y laisser des plumes. L'autre jour, un vieux briscard de la politique nous disait qu'il y a «manifestement un parti politique de trop dans ce schéma». Mais lequel?

H.Rabah

SELON NEZZAR

Aït Ahmed a accepté l'arrêt du processus électoral de 1991

LE GÉNÉRAL à la retraite Khaled Nezzar, n'en finit pas de faire parler de lui et de multiplier des déclarations qui impliquent des personnalités décédées. En apparence neutre, il demeure un militaire impliqué dans le débat politique, surtout quand il s'agit d'évènements. Hier, il a encore sévi en suggérant que feu Hocine Aït Ahmed aurait indirectement donné son accord pour l'arrêt du processus électoral du 26 décembre 1991, au détour d'une réponse sibylline dans un entretien publié par le site électronique Algérie-patriotique. «Après le premier tour des élections législatives, les bruits les plus divers circulaient à Alger. Ce qu'envisageait de faire Chadli et qu'il allait faire quelques jours plus tard, beaucoup de gens l'extrapolaient. Voulant avoir l'avis d'Aït Ahmed, seul historique de grande notoriété nationale, je lui ai demandé : «Que pensez-vous d'un arrêt éventuel du processus électoral ?». Il me répondit : «La démocratie est un plus». En clair, Nezzar lance une affirmation qu'un mort ne peut discuter. Le message ainsi codé est que Aït Ahmed aurait donné son blanc-seing pour l'arrêt des élections, passant outre ses convictions démocratiques lui qui est connu pour être à cheval sur ces principes. Plus loin, avec le même aplomb qu'on lui connaît Nezzar, doute des capacités d'analyses du leader du FFS. «Dans le même chapitre consacré à Aït Ahmed, j'ai écrit que je m'étais aperçu alors, avec une terrible acuité, que j'étais, comme on dit, loin du compte. J'étais stupéfait de le voir étranger à la réalité. Il parlait de la démocratie dans l'absolu», dit-il.

L'ACHARNEMENT SUR HAMROUCHE

L'histoire est bien connue et ce n'est pas un secret de Polichinelle. Les relations entre l'ex-Chef de gouvernement Mouloud Hamrouche et l'ex-ministre de la Défense, le général Khaled Nezzar, n'ont jamais été au beau fixe. Mieux, les deux hommes se détestent cordialement en raison de profondes divergences politiques. Mais au-delà des polémiques, c'est l'attitude de Nezzar que les observateurs vont scruter. Pourtant, le premier cité s'est toujours gardé de porter un quelconque jugement sur l'autre. Au contraire du second qui n'hésite pas à le «descendre» à chaque occasion qui se présente. Dans le même entretien, le général Nezzar égratigne Hamrouche qu'il accuse d'avoir donné l'ordre de tirer sur les manifestants, lors de la grève de mai-juin 1991 de l'ex-FIS. «Là il s'agit des morts survenus à la place du 1er-Mai et autour. Il faut savoir qu'avant le 5 juin 1991, nous étions en régime normal, hors état de siège, et que dans ce cas, la responsabilité de l'usage des armes incombait à l'autorité civile. Les gens réagissent comme si rien ne s'était passé. C'est tout à fait désolant, quand même ! Personne ne veut endosser la responsabilité. Je n'ai jamais dit que Hamrouche ou un autre «a tiré» et je ne dirai jamais une telle absurdité, moi qui sais que l'usage des armes obéit à des règles du maintien de l'ordre. Les ordres qui les concernent sont donnés par écrit – se reporter notamment au chapitre relatif à l'utilisation des armes, - inclus dans la directive sur le rétablissement de l'ordre. Dans le cas Hamrouche, il est responsable de jure, dans la mesure où c'est lui qui a donné ordre de faire libérer les places du 1er-Mai (par la gendarmerie) et des Martyrs (par la police). Il est donc tout à fait normal qu'il endosse, lui et son gouvernement, la responsabilité», soutient-il. Au-delà des conflits de personnalités, leurs différends tiennent à deux visions opposées, d'un côté l'intransigeance d'asseoir une véritable démocratie et de l'autre une propension à garder un pouvoir même au prix de forfaitaires et de mensonges, d'un épisode vieux de plus de 30 ans.

Hocine Adryen

APRÈS PLUS DE VINGT ANS D'EXIL À LONDRES

L'ancien Premier ministre Abdelhamid Brahimi est rentré hier en Algérie

L'ANCIEN Premier ministre sous le président Chadli Bendjedid, Abdelhamid Brahimi est rentré, hier, en Algérie après un long exil de plus de vingt ans. Réfugié à Londres (Royaume-Uni) de 1990 à 2005, Abdelhamid Brahimi, a occupé le poste de Premier ministre de Chadli Bendjedid de 1984 à 1988. Avant son départ à l'étranger, Brahimi, dit «la science», avait créé la surprise en dénonçant le détournement par les membres de la nomenklatura de 26 milliards de dollars de fonds publics.

PROJET DE RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Le vote du Parlement repoussé au 7 février

LE VOTE du texte de la loi fondamentale se fera article par article et sans débats. Le projet de révision constitutionnelle sera soumis au vote le 7 février prochain lors d'une réunion exceptionnelle du Parlement, et non pas le 3 février comme indiqué auparavant. Ce vote se déroulera en présence du Premier ministre et des membres du gouvernement. La session des deux chambres consacrée à l'adoption de l'avant-projet de la révision constitutionnelle se déroulera au palais des Nations. La séance de mercredi prochain sera consacrée à l'installation de la commission paritaire élargie, qui aura pour mission l'élaboration de l'ordre du jour et le règlement intérieur de la séance du vote de la nouvelle Constitution. Le Premier ministre Abdelmalek Sellal a rencontré hier les présidents des deux chambres du Parlement, pour examiner les formalités relatives à la séance parlementaire consacrée à l'avant-projet de révision constitutionnelle. Cette réunion a regroupé Sellal en tant que représentant du président de la République et les présidents des deux chambres du Parlement. Le projet de révision constitutionnelle sera soumis au Parlement (avec ses deux chambres) et l'heure de la séance de vote sera fixée conformément aux dispositions de la Constitution. Cette loi portant création d'une commission composée des membres des bureaux des deux chambres et présidée par le député le plus âgé, prévoit un règlement intérieur pour le déroulement de la séance, qui sera adopté au début des travaux de la séance de vote présidée par le Conseil de la nation. Le Parlement compte 462 députés à la chambre basse et 144 membres au Conseil de la nation ; le quorum exigé pour que les délibérations soient valides est de 455 députés. Le vote par les deux chambres parlementaires se fera article par article.

H. A.

POTENTIEL CANDIDAT À LA PRÉSIDENTIELLE FRANÇAISE

L'étape algéroise d'Alain juppé

POTENTIEL candidat à la présidentielle française, Alain Juppé est arrivé hier à Alger en provenance d'Oran, ville jumelée avec Bordeaux, pour une visite qui s'achèvera aujourd'hui. A son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediene, M. Juppé a été accueilli par le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui. Le maire de Bordeaux et également ancien Premier ministre, sous la présidence de Jacques Chirac, sera reçu par le Premier ministre Abdelmalek Sellal, et le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra. Il animera également une conférence à l'amphithéâtre du ministère des Affaires étrangères devant les étudiants de l'Institut diplomatique et des relations internationales (IDRI) et l'Ecole supérieure des Affaires (ESA). M. Juppé, candidat aux primaires du parti «Les Républicains» à l'élection présidentielle française de 2017, a qualifié dimanche l'Algérie de « partenaire essentiel » de la France. «Pour moi, l'Algérie est un partenaire essentiel de la France », a-t-il déclaré dans une allocution prononcée devant les représentants de la communauté française à Oran. Le maire de Bordeaux s'est dit, par ailleurs, « heureux de voir que les entreprises françaises s'installent en Algérie », et, également «heureux de revenir à Oran dans le cadre du jumelage de cette ville avec Bordeaux ». Pour beaucoup d'observateurs, l'Algérie est un passage obligé pour tout candidat à la présidentielle française. Le maire de Bordeaux n'est pas le premier présidentiable à rendre visite à Alger. François Hollande et Nicolas Sarkozy avaient également effectué leur pèlerinage en Alger

.K.M



ALGÉRIE TÉLÉCOM

Première session de formation des créateurs d'entreprises ANSEJ à Bouira

LA PREMIÈRE session de formation au profit des créateurs d'entreprises en télécommunication, dans le cadre de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ), a été lancée dimanche par la direction locale d'Algérie Télécom de Bouira. Inscrite dans le cadre de la convention signée entre Algérie Télécom et l'ANSEJ, cette session a démarré dimanche pour se poursuivre jusqu'au 4 février prochain. Elle porte sur plusieurs sujets dont, entre autres, les technologies modernes (réseau, fibre optique), a précisé la chargée de la communication d'Algérie Télécom de Bouira, Farida Berkane. Assuré par des cadres d'Algérie Télécom, cette formation profite à 17 jeunes ayant créé leurs propres microentreprises dans le cadre de l'Ansej, dont l'activité est liée au domaine des nouvelles technologies de l'information et de la communication, a expliqué la même responsable à l'APS, précisant que cette 1re session se déroulera sur plusieurs tranches afin de toucher tous les volets relatifs aux télécommunications.
En octobre 2015, une caravane nationale de la microentreprise avait fait escale à Bouira pour sensibiliser les jeunes universitaires et porteurs de projets à investir dans les technologies de l'information et de la communication (TIC). «Cette action de sensibilisation visait à attirer toute personne ayant la compétence nécessaire et désirant s'engager dans ce créneau. Nous sommes prêt à l'aider», avait indiqué le directeur d'Algérie Télécom de Bouira, Abdelhalim Bouachri. «Nous avons besoin d'investisseurs capables de réaliser des projets dans le domaine des TIC», avait-il ajouté.
R. N.

TALA HAMZA/ BÉJAÏA

Un trafiquant de drogue arrêté

UN INDIVIDU a été pris en flagrant délit de trafic de drogue par les éléments de la brigade de lutte contre les stups relevant du service de la police judicaire de la sûreté de wilaya. Le dealer S.M. 24 ans, alias Massi, habitant à Tala Hamza, a été arrêté au lieu-dit l'oued dans le village Ait Hamouda, indique la cellule de communication de la sûreté de wilaya. «Il était sur une moto et avait en sa possession 137g de kif traité, 20 500 DA et 3 couteaux de type 6», précise la même source. Ila été présenté devant le procureur de la République de Béjaïa, qui l'a mis inculpé pour «détention, recel et commercialisation de drogue», Il a été ensuite placé en détention provisoire.
N. B.

HAUSSE DES PRIX DU TRANSPORT ET MAUVAISES CONDITIONS DE VIE À BÉJAÏA

Des citoyens protestent dans plusieurs communes

Des actions de protestation citoyenne ont été observées hier dans plusieurs municipalités de la wilaya de Béjaïa. Ce sont la hausse des prix du transport et les mauvaises conditions de vie qui ont incité les populations à couper des routes et à prendre d'assaut les sièges d'APC.



C'est le cas à Béni M'likèche dans la daïra de Tazmalt, où des citoyens ont coupé le CW 07 au lieudit Nezla, près de Tazmalt, pour contester la décision «unilatérale» des transporteurs de voyageurs privés portant sur l'augmentation des tarifs. Le ticket sur la ligne reliant Béni M'likèche à Tazmalt est passé de 25 à 35 DA. Les citoyens estiment que le prix était déjà assez élevé pour qu'il soit revu à la hausse. Les protestataires ont voulu interpeller, à travers leur action, les pouvoirs publics afin qu'ils interviennent pour «annuler la décision» des transporteurs et maintenir l'ancien tarif. Ils ont dénoncé, à l'occasion, «le non-respect, par les transporteurs, des dispositions de l'autorisation d'exploitation de la ligne».
«Les transporteurs préfèrent éviter d'aller jusqu'aux derniers villages, à savoir Lâgachens et Tala Tighilt. Pis encore, ils font parfois demi-tour au milieu de leur parcours pour gagner du temps et de l'argent, et ce au détriment des voyageurs des autres villages», dénoncent les manifestants. Certains préfèrent travailler lors des cérémonies de mariage sans autorisation préalable en transportant les convives, et ainsi doubler leurs recettes.
Un transporteur privé estime qu'«il est tout à fait normal que les tarifs augmentent après la hausse du prix du carburant ainsi que de beaucoup de produits». Et d'ajouter : «Nous n'avons pas augmenté nos prix depuis 1998, alors que ceux de tous les produits ont été revus à la hausse». Nous avons appris que le P/APC, Slimane Oubelaïd, s'est rendu sur les lieux et s'est entretenu avec les protestataires. Ces derniers ont finalement accepté de surseoir à leur action et de rouvrir la route vers 11h30, après une paralysie du trafic routier qui a duré plusieurs heures.
A Amizour, ce sont les habitants de Taslent de Merdj Ouamane qui ont occupé la RN 75. Ils ont coupé la route et totalement paralysé le trafic automobile sur cet important axe routier reliant Béjaïa à Amizour et Sétif. Les usagers ont été contraints de faire le tour via la RN 26 pour rallier la ville de Béjaïa et d'autres localités de la wilaya. Les manifestants ont exigé le revêtement du chemin menant vers les villages Imaâziouè Ath Yahia et Taslent sur environ 10 km. Des travaux qui nécessitent la mobilisation de plusieurs milliards de centimes. Ils réclament aussi la réalisation d'un réseau d'assainissement sur plusieurs centaines de mètres en faveur du village Ath Yahia, et dont le coût est estimé à plus de 2 milliards de centimes, nous explique un élu.
Les contestataires ont été invités par les autorités à une réunion où des engagements ont été pris. A l'issue de cette rencontre, le chef de daïra, les élus et un vice-président de l'APW se sont déplacés sur les lieux pour convaincre les plus intransigeants de libérer la voie en
leur annonçant les décisions prises. A Takaâts, un village de la commune de Seddouk, des citoyens ont bloqué le siège de l'APC pour exprimer leur colère face au retard accusé en matière de développement. Ils ont mis en avant plusieurs points, dont «la reprise des travaux du projet de réalisation d'une salle de soins qui date de 2006 et dont les travaux ont débuté en 2008, la réalisation d'un réseau d'assainissement, le raccordement au réseau AEP du barrage de Tichi-Haf, l'aménagement du stade, etc.». Les manifestants estiment enfin que «le village a été délaissé par les autorités».
N. Bensalem

AUGMENTATION DU TARIF DES TRANSPORTS À TIZI OUZOU

Colère des usagers

Les tarifs de transport ont augmenté depuis hier à Tizi Ouzou. A l'intérieur de la ville, le prix de la place à bord du petit fourgon„ qui était de 20 DA, est porté à 25 DA. Le prix de la place à bord d'un bus, qui était de 15 DA, est de 20 DA. La place sur la ligne Tizi Ouzou-ville – Bouhinoun a atteint 30 DA. Bouhinoun est un village sis juste à la périphérie sud de la ville des Genêts. Il va sans dire que cette augmentation a vivement contrarié les usagers qui ne trouvent personne pour intervenir en leur faveur. Le pire reste toutefois à venir concernant le transport vers le chef-lieu de wilaya à partir des zones rurales. Il est quasi-certain que beaucoup d'usagers débourseront la moitié de leur salaire journalier dans les transports. A ce prix-là, il est vraiment à se demander comment un père de famille pourrait subvenir aux besoins des siens. A présent, Il ne nous reste qu'à prier que cette soudaine crise ne soit que passagère. **De notre bureau, Saïd Tissegouine**

TIZI-OUZOU

Le niveau du barrage de Taksebt baisse à 48% de ses capacités

CONTRAIREMENT aux saisons précédentes, le barrage de Taksebt, qui atteignait d'habitude un taux de remplissage de 100% à cette même période de l'année, n'est qu'à 48% de ses capacités globales. La sécheresse qui sévit depuis quelques mois et l'importance des quantités d'eau transférées à partir du barrage ont contribué à une diminution sensible de ses réserves. Selon les services de la Direction de l'hydraulique, il reste environ 86 à 88 millions de mètres cubes d'eau à l'intérieur de cette importante infrastructure hydrique qui alimente, en plus de Tizi-Ouzou, une partie des wilayas d'Alger et de Boumerdès. Une quantité appréciable et rassurante qui ne nécessite pas d'inquiétude, estiment les responsables du secteur qui appellent, tout de même, les populations à une utilisation plus rationnelle de la ressource. Selon M. Hameg, directeur de l'hydraulique de la wilaya, le retard dans la réalisation des différents projets de barrages inscrits peut engendrer à l'avenir des problèmes dans la distribution du liquide précieux, les besoins étant en hausse et la ressource en baisse. Il a cité l'exemple du barrage de Souk T'leta, qui a accusé un retard de 27 mois depuis mai 2012 suite à l'opposition des citoyens, le barrage de Zaouia d'une capacité de 100 millions de mètres cubes, actuellement en étude, le barrage de Bounachi, qui assurera un apport de 34 millions de mètres cubes et celui de Sidi Khelifa, inscrit en levée de contraintes. Ce sera donc un total de 450 millions de m3 de ressource à mobiliser une fois tous les projets réalisés. Ces derniers alimenteront une population globale de 5 millions d'habitants. Un appel est donc lancé aux citoyens pour contribuer à la concrétisation de ces barrages à travers la levée des oppositions qui constituent le principal blocage. La réalisation de ces infrastructures mettra la wilaya à l'abri de tout manque et assurera une alimentation régulière et équilibrée, laquelle ne sera pas sujette à des perturbations en cas de sécheresse, comme c'est le cas pour la saison en cours.
A. Drifa

VERDICT AUJOURD'HUI DANS L'AFFAIRE SONATRACH 1

L'heure de vérité

Tribunal criminel d'Alger :
Redouane Hannachi

C'est sous haute surveillance sécuritaire que le président du tribunal criminel d'Alger prononcera aujourd'hui son verdict dans l'affaire des ex-cadres et ex-fonctionnaires impliqués dans la malversation qui a secoué le géant pétrolier national, à savoir la Sonatrach, au début des années 2000.



En effet, le président Mohamed Rekkad en charge du dossier qui sera probablement clôturé d'ici au moins deux jours, rendra sa décision après cinq jours de délibérations, durant lesquelles il aura répondu, ainsi que ses deux conseillers Nadia Bouhamidi et Hakim Mansouri et des deux membres du jury Mohamed Meslem et Zoubir Kaddouri à toutes les questions relatives à la culpabilité des mis en cause et celles liées à leur innocence quant aux faits qui lui ont été reprochés notamment au cours de l'instruction judiciaire.
Ainsi, les Algériens prêteront aujourd'hui attention à ce qui se passe à la salle 2 du tribunal criminel d'Alger, où l'ex-premier responsable de la Sonatrach Mohamed Meziane, connaîtra le sort que lui ont réservé les trois juges et les deux membres du jury suite aux graves accusations qui ont été maintenues contre lui, notamment «commandement d'une association de malfaiteurs» ainsi que «dilapidation de deniers et blanchiment d'argent». Les autres ex-cadres et ex-fonctionnaires entendront les réponses données aux questions posées et connaitront pour leur part les sentences prises à leur encontre par le même tribunal.
Le dernier jour des débats de mercredi dernier est resté sans aucun doute gravé dans la mémoire de tous ceux présents dans la salle 2 du tribunal criminel d'Alger.
Les inculpés et prévenus debout dans le box des accusés, le visage blême, ont éprouvé beaucoup de difficultés à s'exprimer. Ils ont déclaré : «Nous sommes innocents des faits qui nous sont reprochés. Nous n'avons rien à voir dans cette affaire montée de toutes pièces par les enquêteurs en charge du dossier.
Les accusés, que ce soit ceux qui sont en prison ou ceux remis en liberté provisoire par le juge d'instruction du pôle judiciaire, ont sollicité l'acquittement. «SVP, monsieur le président, réhabilitez-nous dans nos droits civils et civiques. Laissez-nous rentrer chez nous et rejoindre nos familles qui ont besoin de nous ! Nous voulons recouvrer nos libertés, monsieur le président !».

Des regards évasifs vers leurs enfants

L'émotion se lisait sur tous les visages, notamment ceux des proches des mis en cause qui souhaitaient à partir du hall du palais de la Justice bon courage aux accusés. L'ancien PDG du CPA El-Hachemi Maghaoui lança en direction de son épouse : «Tiens bon, j'ai le pressentiment que je vais m'en sortirai en dépit des graves accusations portées à mon encontre !»
Tous les accusés qui se sont succédé un pour dire un dernier mot ont déclaré : «Nous n'avons rien à voir dans cette affaire. Les accusations portées à notre encontre, notamment au cours de l'instruction judiciaire, sont nulles et non avenues. C'est pourquoi nous sollicitons purement et simplement l'acquittement».
Ils ont par ailleurs souligné au président : «L'affaire est montée de toutes pièces sur la base de simples déclarations. Nous souhaitons que le tribunal soit juste et nous accorde l'acquittement car effectivement, on veut nous étiqueter monsieur le président !».

De lourds réquisitoires

Pour rappel, des peines allant d'une année de prison ferme à quinze ans de réclusion criminelle en passant par deux, trois, sept et huit ans ont été requises, hier, par le représentant du ministère public dans l'affaire Sonatrach 1.
Intervenant au terme du 19e jour du procès de Sonatrach 1, le procureur général Boudraâ Abdelaziz a dressé un lourd réquisitoire contre tous les mis en cause inculpés dans le scandale financier qui a secoué le géant pétrolier national au début des années 2000, à leur tête l'ancien premier responsable Mohamed Meziane.
Ainsi, le procureur général a requis quinze ans de réclusion criminelle assortis d'une amende de trois millions de dinars contre l'ex-PDG Mohamed Meziane, estimant que toutes les preuves légales et matérielles relatives aux chefs d'inculpation retenus contre lui au cours de l'instruction judiciaire sont formelles, notamment en ce qui concerne le trafic d'influence et l'abus d'autorité.
La même peine et la même amende a été requise contre le fils de l'ex-patron de la Sonatrach, Meziane Mohamed-Réda, alors conseiller à la société italienne Saipem et actionnaire dans le Holding du groupe Contel Fun Werc. Le procureur a clamé que «le mis en cause a usé de l'autorité de son père pour décrocher des projets auprès de la Sonatrach de manière illégale et s'est bâti une fortune, que ce soit en Algérie ou à l'étranger».
Quant à son frère, Bachir-Fouzi Meziane, poursuivi pour le même chef d'inculpation, c'est-à-dire pour usage de l'influence de son père, le procureur a requis sept ans de prison ferme et trois millions de dinars de dommages et intérêts.
Concernant l'ex-président de l'administration du groupe Contel Fun Werc, Al-Ismaïl Mohamed Réda Djaffer, quinze ans de réclusion criminelle ont été requis contre lui assortis d'une amende de trois millions de dinars, qu'il devra verser au Trésor public. Le procureur a estimé que tous les griefs retenus par les juges de la chambre d'accusation de la cour d'Alger sont formels, notamment en ce qui concerne la violation des dispositions relatives aux marchés publics : «Il a fait intervenir Mohamed-Réda Meziane pour décrocher des projets à la Sonatrach. Il a été reçu par l'ex-patron de cette société et a pu décrocher des marchés de gré à gré sans pour autant présenter de garanties».
Le procureur a par ailleurs requis sept ans de prison ferme assortis d'une amende d'un million de dinars contre l'ancien vice-président de la Sonatrach, Belkacem Boumediene. Il a estimé que ce dernier est entre autres pénalement responsable, de passation de marchés non réglementés et de dilapidation de deniers publics. Il a d'autre part il a considéré que «les accusations de blanchiment d'argent et de corruption ne sont pas fondées contre le mis en cause».
L'ancien PDG du CPA, Maghaoui El-Hachemi, poursuivi, dans le cadre de la malversation qui a touché le géant pétrolier national pour, notamment, association de malfaiteurs et complicité dans le blanchiment d'argent, s'est vu infliger huit ans de prison ferme assortis d'une amende de trois millions de dollars.
La même peine de huit ans de prison ferme a été requise par le représentant du parquet général contre Maghaoui El-Yazid, alors actionnaire dans le Holding Contel Fun Werc. Celui-ci percevait pas moins de 30 000 euros mensuellement en contre partie de petites consultations.
Par ailleurs, le représentant du ministère public a requis six ans de prison ferme assortis d'une amende d'un million de dinars contre Zenasni Ben Omar, alors vice-PDG. Selon le parquetier, l'inculpé, incarcéré à la prison d'El-Harrach, est entièrement responsable des faits qui lui sont reprochés, entre autres passation de marchés publics et complicité dans le détournement et la dilapidation de deniers publics.
En outre, le procureur a requis trois ans de prison ferme assortis de trois millions contre Meliani Nouria, qui a bénéficié de plusieurs projets de gré à gré et s'est bâti une fortune, notamment en France et en Allemagne, au détriment des pauvres malheureux qui n'arrivent pas à joindre les deux bouts !».
Le procureur a requis deux ans de prison ferme contre Rahal Mohamed-Chouaki, alors cadre dirigeant à la Sonatrach, impliqué pour complicité dans la passation de marchés publics douteux et dans la dilapidation de deniers publics.
Le représentant du parquet général a requis une année de prison ferme contre Chikh Mustapha et Hassaïne Mustapha, lesquels occupaient des postes de responsabilité au sein de la Sonatrach. Ces derniers sont poursuivis pour passation de marchés non réglementés.
Le procureur a également requis l'application de la loi en faveur d'Aït El-Hocine Mouloud, car il a estimé que les preuves légales et matérielles de culpabilité ne sont pas réunies en ce qui le concerne.

Des amendes contre les sociétés

Le procureur général a par ailleurs requis une amende de cinq millions de dinars contre toutes les sociétés impliquées dans le scandale financier, à savoir Contel Fun Werc, Contel Algérie, et Saipem Contrating Algeria.
Il convient de signaler que le procureur a affirmé, en pleine audience, que «l'ex-patron de la compagnie pétrolière a usé de trafic pour faire passer des projets douteux et non réglementés de gré à gré avec des sociétés étrangères qui ne répondaient pas aux normes internationales».
Il a déclaré à l'attention du président en charge du dossier que «l'ex-PDG incriminé a constitué une association de malfaiteurs composée de ses proches collaborateurs, à l'image de son adjoint Belkacem Mohamed, de ses deux enfants Mohamed-Réda et Bachir-Fouzi et d'Al-Ismail Djaffer Réda, alors directeur de Contel Fun Werc, et ce dans un seul but : accaparer les biens de la Sonatrach».
Le représentant du ministère public a indiqué que «les biens de la Sonatrach appartiennent au peuple qui paye aujourd'hui les frais des sommes colossales détournées et transférées de et vers l'étranger, que ce soit en dinars ou en devises, par ces ex-cadres et ex-fonctionnaires qui ont amassé des fortunes en un laps de temps».
Pour rappel, le procureur a pris la défense des enquêteurs de la police judiciaire du Département du renseignement et de la sécurité (DRS) en déclarant que «les investigateurs n'ont fait que leur travail. Je n'ai jamais été informé des pressions exercées sur les mis en cause, notamment par le biais de leurs avocats. Les inculpés se présentaient en toute liberté au tribunal pour donner leur version des faits et n'ont jamais été inquiétés par les enquêteurs. Ils regagnaient leurs domiciles respectifs en toute liberté».
Le procureur a estimé que «les directives données par l'ancien ministre de l'Energie et des Mines, Chakib Khelil, n'ont pas été respectées. Les mis en cause ont évoqué tout au long des débats qu'il y avait urgence alors que les projets qui dataient de 2005 n'ont été réalisés qu'en 2008 !»
Il convient de noter enfin que le procureur a ordonné la confiscation des biens mobiliers, immobiliers et d'argent de tous les mis en cause.

R. H.

PLUS DE 110 000 TÊTES DE BOVIN CONCERNÉES À TIZI-OUZOU

La campagne de vaccination contre la fièvre aphteuse bat son plein

De notre bureau, Saïd Tissegouine

La campagne de vaccination contre la fièvre aphteuse bat son plein dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Sur le nombre estimé à 112 000 têtes bovines, l'opération de vaccination, entamée au début du mois de décembre de l'année passée (2015), a déjà touché 66 805 têtes, soit un taux de 60 %.



C'est ce que nous a indiqué hier l'inspecteur vétérinaire de la wilaya de Tizi-Ouzou, le Dr Hachemi-Karim Kaddour. Sur ce total de 66 805 têtes bovines appartenant à 9 529 éleveurs et propriétaires, précise notre interlocuteur, l'identification exacte se présente ainsi : 32 783 vaches laitières, 9 101 génisses, 4 088 taureaux, 8 576 taurillons, 5 946 veaux et 6 311 vêles. Le Il indique également que jusqu'à maintenant, aucun cas de fièvre aphteuse n'est signalé. S'agissant de la date de finalisation de cette opération de vaccination, selon le calendrier des services vétérinaires de la wilaya, elle est prévue pour le 15 du mois en cours. « Il n'en demeure pas, cependant, déclare notre interlocuteur, que des opérations rentrant dans le cadre du rattrapage pourraient aller au-delà de cette date fixée. » Ce prolongement de délai peut trouver justificatif dans la mesure où les vétérinaires mobilisés sur le terrain dans le cadre de cette opération ne sont pas à l'abri d'un contretemps ou d'un rendez-vous loupé avec l'éleveur. S'agissant du nombre de vétérinaires mobilisés, les services de l'inspection vétérinaire de la wilaya ont mobilisé une quarantaine de vétérinaires dont 17 exercent leurs compétences au niveau des APC ; ce qui est une nouveauté. A relever que ces vétérinaires qui se sont lancés dans cette opération de vaccination appartiennent tous au secteur public ; autrement dit, le concours des vétérinaires praticiens (privés) n'en est pas sollicité. S'agissant de communes touchées par l'opération, le Dr Hachemi-Karim Kaddour indique que les 67 communes que compte la wilaya de Tizi-Ouzou sont touchées par la campagne de vaccination. Notre interlocuteur affirme également que les services de l'inspection vétérinaire de la wilaya ont obtenu pas moins de 81 000 doses de vaccin auprès du laboratoire vétérinaire régional de Draâ Ben Khedda dans le cadre de cette campagne. Par ailleurs, depuis 2014, année où la fièvre aphteuse a causé des dégâts au cheptel national, le ministère de l'Agriculture a décidé de la vaccination contre la fièvre aphteuse à raison de deux fois par an ; ce qui n'était pas le cas avant 2014. Autrement dit, une seule opération de vaccination se pratiquait par an, et ce, souvent à titre préventif. En revanche, en ce qui relève de la tuberculose et la brucellose, au cours de l'année dernière, les services de l'inspection vétérinaire de la wilaya ont enregistré 17 cas de brucellose bovine dont la perte a porté sur 54 têtes et 3 cas de tuberculose dont la perte a porté sur 6 têtes. Concernant le caprin, 3 cas de brucellose ont été enregistrés et la perte a porté sur 3 têtes. Pour l'année en cours, deux cas de tuberculose ont été enregistrés au cours du mois écoulé (janvier 2016). Par contre, aucun cas de brucellose n'est enregistré jusqu'à maintenant. Le coût général d'indemnisation au profit des éleveurs par les pouvoirs publics par rapport à ces pertes est d'un montant global de 5 458 842,00 DA. Ces indemnisations sont ainsi identifiées : 4. 945 662,00 DA pour la perte de 54 têtes bovines par la brucellose, 488 750,00 DA pour la perte de 6 têtes ovines par la tuberculose et 24 475,00 DA pour la perte de 3 têtes caprines par la brucellose. Le Dr Hachemi-Karim Kaddour a signalé qu'en matière d'indemnisation au profit des éleveurs, il y a une nouveauté en matière de traitement de dossiers. En effet, Notre interlocuteur dit que les dossiers pour l'étude d'indemnisation se fait désormais au niveau de la direction des services agricoles (DSA) de la wilaya ; alors qu'autrefois, cela se faisait au niveau du ministère de tutelle. « Cette décentralisation, souligne notre interlocuteur, permet la souplesse et l'accélération de l'étude des dossiers ; ce qui arrange aussi bien nos services que les éleveurs concernés par l'opération ». Concernant le barème portant indemnisation, l'inspecteur vétérinaire de la wilaya de Tizi-Ouzou affirme que le taux d'indemnisation est de 50 % de la valeur bouchère de la tête abattue au niveau de l'abattage, et ce pour motif de tuberculose et de brucellose.

La valeur bouchère signifie le prix du jour pratiqué au niveau des abattoirs. En général, le prix reste invariable. Le Dr Hachemi-karim note enfin que dans le cadre de l'indemnisation, opération qui relève depuis 2015 de la compétence, rappelons-le, de la DSA de la wilaya, le dossier est confié à la BADR (Banque de développement agricole et rural), organisme financier chargé du suivi du fonds d'indemnisation en sa qualité de partenaire de la DSA.

Dans le cadre de la lutte contre le risque de rage, les services d'hygiène de l'APC de Tizi-Ouzou ont procédé au cours de la semaine écoulée à l'abattage de chiens et chats errants par moyen d'empoisonnement ; ce qui a terriblement choqué et indigné au plus haut point l'opinion publique. Interrogé par nos soins sur ce mode opératoire, le Dr Hachemi-Karim Kaddour, en sa qualité de scientifique et d'intellectuel affirme : « Au-delà de l'aspect inhumain de ce mode opératoire d'abattage de chiens et chats errants, la lutte contre la rage ne peut se faire efficacement par la seule élimination des animaux errants. Il y a effectivement un grand risque de remplacement (prolifération) des animaux abattus. La solution préconisée est l'élimination à la source d'alimentation de ces animaux errants, à savoir les décharges sauvages qu'on retrouve un peu partout sur notre territoire. Par ailleurs, il n'est pas rare que les animaux ciblés par l'empoisonnement ne meurent pas sur le champ ; la mort intervient dans certains cas plusieurs jours après avoir avalé le poison, d'où alors le risque réel de contamination d'autres espèces animales. En ma qualité de Dr vétérinaire, je suggère un : la mise en place de fourrières canines comme cela se fait ailleurs et deux : l'élimination totale des décharges sauvages.»

Pub

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA : AINDEFLA

DAIRA DE : ROUINA

COMMUNE DE : ROUINA

NIF : 098444165123914

AVIS D'ANNULATION D'ATRIBUTION PROVISOIRE

Le président de L'A.P.C de Rouina Déclare L'annulation d'attribution provisoire du projet : Aménagement et Revêtement de la Route reliant BOUAKHECH et Douar ELZEBOUDJ Paru dans les journaux الـبـيار/Et le jeune indépendant . en date du : 2015/09/13

Motif : Refus de l'inscription de la part de la Direction de Programmation et Suivie Budjetaire de la Wilaya de Ain defla.

Le Jeune Indépendant du 02/02/2016/ANEP404511

L'INITIATIVE DU PRÉSIDENT SYRIEN

Genève 3 et le gibet de potence de l'Histoire

Par Nasser Kandil



Il y a trois ans, le 6 janvier 2013, le président Bachar al-Assad a exposé devant les comités et organisations populaires syriennes sa vision de la solution politique à ladite « crise syrienne ».

Trois ans durant lesquels la Syrie s'est vue envahir par des dizaines de milliers de terroristes venus des quatre coins de la planète en préparation d'une invasion militaire concrétisée, l'été 2013, par le positionnement de la VIe flotte des États-Unis devant les côtes syriennes, suivi de l'instauration de l'EIIL [État Islamique en Irak et au Levant ou DAECH], puis du parrainage ouvertement déclaré du Front al-Nosra [branche officielle d'Al-Qaïda en Syrie] par la Turquie, l'Arabie saoudite et Israël…

En bref : toutes les options ennemies de mise sous tutelle ou d'invasion de la Syrie ont été testées. Mais le temps a passé et les projets étatsunien, turc, saoudien et israélien s'appuyant sur une solution politique fondée sur la destitution du président syrien avec remise du pouvoir à une prétendue opposition syrienne inféodée à l'étranger ont échoué. La Syrie a résisté. En conséquence, ses alliés ont résisté aussi. L'accord sur le nucléaire iranien a quand même été ratifié. La Russie s'est décidée à intervenir militairement et la contre-attaque de la Syrie et de ses alliés a commencé. C'est ainsi que les concepts de «la solution politique à la crise syrienne» sont passés de celui adopté dans le communiqué final communément désigné par «Genève 1», à ceux de Vienne 1 et de Vienne 2, puis à celui de la Résolution 2254 ; Genève 3 se préparant à accueillir pour la deuxième fois des pourparlers entre une délégation du gouvernement syrien et une délégation de l'opposition, [Genève 1 s'est tenue en l'absence de représentants du gouvernement syrien]. Une délégation de l'opposition ressemblant fortement à celle qui a participé à la réunion de «Genève 2» en janvier 2014, cramponnée au Communiqué final de la réunion de Genève 1, du 30 juin 2012 ; lequel communiqué fut approuvé par les ministres des Affaires étrangères des USA et de la Russie, mais dont la mesure de mise en place d'un organe de «gouvernement transitoire qui aurait les pleins pouvoirs exécutifs» était suffisamment imprécise pour suggérer à certains qu'elle impliquait implicitement le départ ou la destitution du président syrien. Ceci, alors que la Résolution 2254 du Conseil de sécurité [adoptée à l'unanimité le 18 décembre 2015 se fonde sur un appel au dialogue censé aboutir à un accord sur le cessez-le-feu, le retour des personnes déplacées, la formation d'un gouvernement d'union nationale chargé de l'élaboration d'une nouvelle Constitution, suivie de nouvelles élections.

Données que le Secrétaire d'État, John Kerry, a dû préciser aux membres de l'opposition [notamment ceux qui se sont réunis le 9 décembre 2015 à Riyad sous la férule des Saoudiens, des Qataris et d'Erdogan] en leur expliquant qu'il s'agit d'une transition politique conduite et prise en main par les Syriens, [laquelle souscrit au communiqué de Genève 1 et avalise les Déclarations de Vienne ; NdT]; autrement dit, de la formation d'un gouvernement de transition avec maintien du président actuel et de ses prérogatives constitutionnelles, les futures élections devant décider qui gouvernera la Syrie. Ci-dessous le texte de la solution politique proposée par le président Bachar al-Assad il y a trois ans. Le lecteur sera surpris de constater que sa vision et son vocabulaire semblent constituer la principale source de la résolution 2254 et des Déclarations de Vienne, avec cependant plus de clarté et de détails sur les différentes étapes du processus politique et davantage de tolérance politique et humaine par son appel au pardon et à la réconciliation :

«Partant de nos constantes de principe ; à savoir, la souveraineté de l'État, l'indépendance de sa décision, les principes et objectifs de la Charte des Nations Unies, le Droit international ; lesquels confirment tous, la souveraineté, l'indépendance, l'intégrité territoriale des États, ainsi que la non-ingérence dans leurs affaires internes. Et, étant donné que nous sommes convaincus de la nécessité du dialogue entre les enfants de la Syrie, sous-direction syrienne, pour rétablir la sécurité et la stabilité ; la «solution politique en Syrie» se fera comme suit :

PREMIÈRE ÉTAPE :

1. Les États concernés, régionaux et internationaux, s'engagent à cesser de financer, armer, et héberger les combattants armés ; parallèlement à l'arrêt des opérations terroristes de ces derniers. Ceci, facilitera le retour des Syriens déplacés vers les lieux de leur résidence d'origine, dans le calme et la sécurité. Ce n'est qu'ensuite que nos forces armées mettront fin à leurs opérations militaires, tout en se réservant le droit de riposter au cas où la sécurité de la patrie, des citoyens, des entreprises publiques et privées, serait menacée de n'importe quelle attaque.
2. Trouver une procédure pour s'assurer que toutes les parties respectent le précédent engagement avec, en particulier, le contrôle des frontières.
3. Le gouvernement en exercice se charge d'initier directement les prises de contact avec toutes les catégories de la société syrienne, les partis, et les organisations pour permettre les échanges et préparer à une «Conférence de dialogue national», à laquelle participeront toutes les forces extérieures et intérieures, désireuses de trouver une solution en Syrie.

DEUXIÈME ÉTAPE :

1. Le gouvernement en exercice invite à tenir une conférence de dialogue national et global, pour décider d'une «Charte nationale» qui affirme la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie, le rejet de toute ingérence dans ses affaires, ainsi que le renoncement au terrorisme et à la violence sous toutes ses formes. C'est cette charte qui tracera l'avenir politique de la Syrie et qui dessinera le système constitutionnel et judiciaire, les caractéristiques politiques et économiques, et les projets de lois issus du consensus, concernant les partis, les élections, l'administration locale etc.
2. La charte devra être soumise à référendum national.
3. Elle sera suivie de la formation d'un gouvernement élargi à toutes les composantes de la société syrienne, chargé de la mise en œuvre des dispositions de la «Charte nationale».
4. Organisation d'un référendum sur la Constitution. Après son adoption, le gouvernement élargi adoptera les lois consensuelles issues de la «Conférence du dialogue national» conformément à la nouvelle constitution, dont celles portant sur la loi électorale qui permettra de tenir de nouvelles élections législatives. Ceci dit, tout ce qui concerne la Constitution et les lois pourrait être précédé du conditionnel «si», autrement dit en cas d'accord lors de la «Conférence du dialogue national», une conférence permettra de débattre des nouvelles lois ou de la nouvelle constitution ; le gouvernement travaillant à sa visibilité.

TROISIÈME ÉTAPE :

1. Formation d'un nouveau gouvernement conformément à la Constitution adoptée selon les modalités précédentes.
2. Tenue d'une «Conférence de Réconciliation Nationale », et déclaration d'une amnistie générale pour ceux qui ont été emprisonnés en raison des événements, avec maintien de leurs droits civils.
3. Travaux préparatoires pour la réhabilitation des infrastructures, la reconstruction, et l'indemnisation des citoyens pour les dommages subis du fait des événements. Concernant l'amnistie générale, elle se fera en effet avec la conservation des droits civils, car l'État possède le droit d'accorder la grâce dans le domaine du Droit public, alors qu'il ne dispose pas de cette possibilité dans le domaine du Droit des personnes… Je pense que lorsque nous serons arrivés à ce stade, il faudra que le pardon soit l'affaire de tous, non seulement par amnistie de l'État. Ce n'est qu'alors que nous parviendrons pratiquement à la « Réconciliation nationale », tout un chacun ayant pardonné à tous ! »

Après tout ce qui s'est passé en Syrie, l'opposition qui refusera de participer aux pourparlers de Genève 3 devra assumer, devant les Syriens et le monde, la responsabilité d'avoir transformé la Syrie en foyer et couloir de passage à la pire espèce de terroristes ensauvagés, d'avoir été sourde aux avertissements et d'avoir vendu son âme au Diable. Quant à l'opposition qui participera à ces mêmes pourparlers de Genève 3, elle devra expliquer, aux Syriens et au monde, pourquoi elle accepte maintenant ce qu'elle a refusé il y a trois ans, pourquoi ce qui est devenu halal aujourd'hui était haram hier, et qui sont les responsables du sang versé et de la dévastation du pays tout au long de ces années. La seule différence entre ces deux types d'opposants, ceux qui refusent de participer et ceux qui acceptent, réside dans l'identité de ceux qui les exploitent et les financent. Ils sont dans la position de l'esclave obéissant ; avec d'une part, un maître qui ne cherche que le chaos et la destruction ; d'autre part, un projet où la Syrie est devenue l'arène de toutes sortes de pressions et de marchandages. Mais leurs effets sont désormais inopérants et leur fardeau est devenu plus lourd que les intérêts que leurs maîtres pouvaient en attendre. Aucun de ces opposants n'a le droit de parler de trahison ou de coup dans le dos. Tous savent qu'ils ont ruiné leur pays et détruit sa civilisation, assouvissant la haine qui habite les dirigeants des Pays du Golfe, d'Ankara et de Paris [8] envers la Syrie pour ce qu'elle représente d'un point de vue historique et géographique. Tous savent que rien de ce qu'ils ont fait n'était syrien et que rien de ce qu'ils feront ne le sera, qu'ils participent aux pourparlers de Genève 3 ou pas. Une telle opposition ne mérite que le gibet de potence de l'Histoire !

Nasser Kandil

Source : mondialisation.ca

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE CHLEF

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

N° D'IDENTIFICATION FISCALE: 099802019121821

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N° 01/2016

Le Wali de Chlef représenté par le directeur des équipements publics lance un avis d'appel d'offres national restreint pour: **REALISATION D'UN HOPITAL 60 LITS A AIN MERANE – CHLEF – CORPS D'ETAT SECONDAIRE, répartie comme suit :**

- **LOT N°02 : ELECTRICITE .**
- **LOT N°03 : PLOMBERIE SANITAIRE ET RESEAU INCENDIE.**
- **LOT N°04 : CLIMATISATION – CHAUFFAGE - VENTILATION**

Ne peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots, que Les entreprises ou groupement d'entreprises ayant :

a) le certificat de qualification et de classification professionnel en cours de validité:

- pour le **lot 02 :** catégorie III ou plus bâtiment (activité principale) .
- pour le **lot 03 :** catégorie III ou plus bâtiment (activité principale) .
- pour le **lot 04 :** catégorie III ou plus bâtiment (activité principale) .

b) réalisé au moins un projet de de **même nature (projets similaires) ou** projet de catégorie « **C** » ou plus justifiées par des attestations de bonne exécution délivrées par les maitres d'ouvrage publics relatives aux travaux pour les lots cités ci-dessus.

Et retirer les cahiers des charges auprès de la Direction des équipements publics. Boulevard des martyrs siège des 03 Directions Chlef.

Les soumissions doivent être accompagnées des pièces exigées par la réglementation en vigueur à savoir:

I) Offre technique doit contenir :

1. La déclaration à souscrire selon modèle ci-joint renseignée, datée, signée et cachetée.
2. Déclaration de probité selon modèle ci-joint Dûment renseignée signée et cachetée
3. Le cahier des charges paraphé, signé et daté qui contient: L'Instruction aux soumissionnaires, CPS, devis descriptif
4. Copie du certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité activité principale bâtiment catégorie (03) ou plus pour les lots 02, 03 et 08
5. Copie de la numéro d'identification fiscale.
6. Copie de l'extrait de rôles apure ou avec échéancier
7. Copie des attestations de mise à jour: CNAS, CACOBATPH, et CASNOS.
8. Copie de l'extrait du casier judiciaire N°03 en cours de validité lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur lorsqu'il s'agit d'une personne morale.
9. Copie de l'extrait du registre de commerce
10. Les références bancaires (attestation de solvabilité)
11. Copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux auprès des CNRC pour les (SARL, EURL, SNC, SPAetc), pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale de droit algérien.
12. Copies des bilans financiers des 03 dernières années (2011-2012-2013) portant le cachet de réception des services des impôts. Lorsqu'il s'agit d'une société doivent être certifiés par un commissaire aux compte ou un comptable agrée.
13. Un planning d'exécution des travaux objet du marché avec délai de réalisation.
14. Références professionnelles dument justifiées par des Attestations de bonne exécution ou d'exécution des travaux relatives aux principaux travaux réalisés avec montant et délais, délivrées par les maîtres d'ouvrage publics.
15. La liste des moyens matériels à mettre dans le cadre du présent projet avec production des pièces justificatives (copies des cartes grises accompagnées de copies des attestations d'assurances en cours de validité, factures conformes d'achat ou contrat de location ou contrat de leasing appuyé par un procès-verbal de constat établi par un huissier de justice au bien un expert automobile (au moins d'une année).
16. La liste des moyens humains signé et visé par le soumissionnaire justifiée par des diplômes, par la déclaration d'affiliation à la CNAS ou par la déclaration annuelle des salaries (DAS) et de certificats de travail.
17. En cas de groupement, le protocole d'accord de constitution du groupement indiquant le Chef de file ainsi que la responsabilité solidaire, avec la part que détient chaque membre du groupement (en pourcentage).

II) Offre financière doit contenir :

- Lettre de soumission (renseignée, signée et cachetée)
- Bordereau des prix unitaires (renseigné, signé et cacheté)
- Devis quantitatif et estimatif (renseigné, signé et cacheté)

Les offres Techniques et financières doivent être déposés dans deux enveloppes séparées et introduites dans une enveloppe extérieure unique fermée et anonyme portant la mention suivante

« Avis d'appel d'offres national restreint» N° 01/2016
REALISATION D'UN HOPITAL 60 LITS A AIN MERANE – CHLEF –
CORPS D'ETAT SECONDAIRES
Lot N°:.....
« A ne pas ouvrir »

Est adressée à **Monsieur le Directeur des Equipements Publics de la Wilaya de Chlef Boulevards des Martyrs.**

- La durée de préparation des offres est fixée à **21 jours** à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse nationale ou Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Publics (BOMOP).
- La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de la préparation des offres avant **14H00.**
- Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la date retenue pour la remise des offres et l'ouverture des plis sera le premier jour ouvrable qui suit.
- La date d'ouverture technique et financière aura lieu à la date de dépôt des offres à **14H00.**
- Les offres resteront valides pendant toute la période de la durée de la préparation des offres augmentée de trois (03) mois.

N.B. : Les soumissionnaires sont cordialement invitées à la séance d'ouverture technique et financière des plis qui aura lieu a la date indiqué ci-dessus au niveau de la salle de réunion de la direction des Equipements Publics de Chlef.

Le Jeune Indépendant **du 02/02/2016/ANEP 404591**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUIRA
DAIRA DE BOUIRA
COMMUNE DE BOUIRA

402/ 2016

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale

A

Monsieur le Directeur Général
SPA Condor Electronics
BORDJ BOU ARRERIDJ.

OBJET : Mise en Demeure.
P/J : PV de Sortie du 19/01/2016
-Ref :Marché n°51/2015 du 25/08/2015

Suite à la Sortie sur site du Projet en date du 19 Janvier 2016 (objet du Marché Réhabilitation Eclairage Public en LED Ville de BOUIRA) en présence de votre représentant monsieur TIAIBA Hilal et après essais d'éclairement entre le modèle EL-SL08 (2)-60 fourni par vos soins comme échantillon lors de votre soumission et le modèle CS-L6000 installé par votre équipe, il s'est avéré qu'après comparaison de test de mesure, une différence dans le champ d'éclairement très importante a été constatée.

Pour ces motifs, vous êtes mis en demeure de réparer cet état de fait dans les quarante huit (48) heures qui suivent la publication de cette mise en demeure. Faute de quoi, l'APC procédera à l'application de la réglementation en vigueur.

Le Jeune Indépendant **du 02/02/2016/ANEP404570**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
DE LA WILAYA DE GUELMA

NIF DTP GUELMA : 097524019047421

AVIS D'ANNULATION

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N° 10-236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, et notamment son article 114 et suite à l'appel d'offres nationale restreint N° 26/DTP/2015 lancée en date du 04/01/2016 relative à L'ETUDE ET REALISATION D'UN OUVRAGE D'ART DE 100 ML SUR RN 20 «OUED SYBOUSE» Y COMPRIS RACCORDEMENT SUR 02 KM AU PK 85 + 400 «SALAH SALAH SALAH» EN LOTS SEPARES (LOT N°02 : RACCORDEMENT)

Le directeur des travaux publics de la Wilaya de Guelma informe que la procédure de l'appel d'offres est annulée pour le motif suivant : une erreur au niveau de devis quantitatif et estimatif du cahier des charges.

Le Jeune Indépendant **du 02/02/2016/ANEP 404506**

CONSÉQUENCE DE LA GUERRE AU YÉMEN

Al-Qaïda s'implante dans la province de Chabwa

Des combattants d'Al-Qaïda au Yémen, profitant de la poursuite du conflit dans ce pays, se sont déployés sans résistance dans une localité de la province de Chabwa (sud-est), a indiqué hier un responsable local et des chefs tribaux.



Ces hommes armés ont érigé des points de contrôle dans et autour de la localité d'Azzan qui se trouve sur une route reliant la ville d'Ataq, capitale de Chabwa, à celle de Moukalla, capitale de la vaste province du Hadramout aux mains d'Al-Qaïda depuis avril dernier. Ils ont planté la bannière d'Al-Qaïda sur leurs barrages et pris position dans des bâtiments publics, selon ces sources. «L'Etat est absent et il n'est pas étonnant que ce vide soit comblé par Al-Qaïda», a commenté un responsable local sous le couvert de l'anonymat.

Selon des chefs tribaux, la plupart des combattants qui se sont déployés à Azzan sont originaire de la localité.

Al-Qaïda est traditionnellement bien implanté dans le sud et le sud-est du Yémen. L'organisation a profité de la contestation contre le régime de l'ancien président Ali Abdallah Saleh pour s'y renforcer après 2011. Le conflit opposant le gouvernement du président Abd Rabbo Mansour Hadi aux Houthis qui dure depuis mars 2015 lui a également servi pour se renforcer davantage dans le sud et le sud-est du pays.

Les combattants d'Al-Qaïda contrôlent depuis avril dernier Moukalla, importante ville portuaire, et agissent presque à visage découvert à Aden, ville du sud déclarée «capitale provisoire du Yémen» par les partisans du président Hadi.

Al-Qaïda est toutefois de plus en plus concurrencé par le groupe Etat islamique (EI) qui a revendiqué ces derniers mois plusieurs attentats spectaculaires à Aden. Dans cette ville, la deuxième du Yémen, des terroristes multiplient les attaques contre les responsables des services de sécurité et des membres de l'administration du président Hadi qui réside à Aden, tout comme le vice-président et chef du gouvernement Khaled Bahah.

R. I

AL-JAAFARI QUALIFIE LA DÉLÉGATION DU HCN DE NON CRÉDIBLE

Les négociations inter-syriennes se poursuivent dans un climat tendu

A RECULONS et en multipliant les signes de défiance, le gouvernement syrien et son opposition politico-armée s'apprêtent à donner une chance aux efforts diplomatiques déployés à Genève pour pacifier la Syrie, et ont discuté hier tour à tour avec l'ONU qui supervise le processus.

Les ennemis syriens, qui n'ont plus échangé depuis une première tentative avortée de médiation en 2014, ne sont pas encore prêts à discuter directement, loin de là. Mais ils ont accepté d'être formellement reçus par l'émissaire de l'ONU Staffan de Mistura, dans le cadre solennel du Palais des Nations Unies à Genève.

La délégation gouvernementale, qui a déjà rencontré l'émissaire de l'ONU vendredi, a été reçue à 10H00 GMT. Quant au Haut comité des négociations (HCN), une large coalition d'opposants politiques et de membres de groupes armés, elle s'est rendue pour sa part pour la première fois dans l'après-midi (16H00 GMT).

Staffan de Mistura veut mettre en place un dialogue indirect entre les deux camps, avec des émissaires chargés de faire la navette. Ce processus pourrait s'étendre sur six mois, délai fixé par l'ONU pour aboutir à une autorité de transition qui organiserait des élections à la mi-2017.

Mais les discussions, commencées vendredi entre l'ONU et la délégation gouvernementale, n'ont pas encore décollé, et le processus est toujours menacé d'échouer avant même d'avoir commencé, l'opposition réclamant des gestes humanitaires qui pour le moment ne viennent pas. Au contraire. Combats, bombardements, attentats, civils affamés, constituent le quotidien de la Syrie. «Soyons réalistes. On vient de très loin, on a des gens qui ne se sont pas parlé depuis deux ans (lors des premiers pourparlers inter-syriens en 2014, ndlr), et en deux ans les horreurs ont continué, la situation a empiré», a résumé un diplomate occidental.

La communauté internationale cherche une issue négociée à la guerre en Syrie qui, depuis mars 2011, a fait plus de 260.000 morts et poussé des millions de personnes à quitter leur foyer. Le chaos syrien a également permis l'essor du groupe Etat islamique qui a conquis de larges pans du territoire, où se forment des terroristes étrangers comme les auteurs des attentats de novembre à Paris. Avant-hier, un attentat anti-chiite revendiqué par l'EI a encore tué au moins 70 personnes, près de Damas.

La délégation du HCN sera menée par le général Mohammed Allouche, membre du bureau politique du groupe armé rebelle Jaïch al-Islam (l'Armée de l'Islam, ndlr), un mouvement d'inspiration salafiste que le gouvernement syrien qualifie de terroriste. «C'est Bachar al-Assad le terroriste», a-t-il rétorqué avant-hier, joint par téléphone. Ce chef de guerre proposé comme négociateur en chef feint d'oublier que ses sbirs pratiquent les crimes les plus abjects sur le terrain, aidés par la propagande médiatique turco-saoudienne. En plus, sa nomination n'est qu'un des nombreux facteurs de contentieux entre les deux camps.

Le HCN a longtemps hésité avant de se rendre à Genève et avait, dès son arrivée samedi, menacé de repartir si le gouvernement persistait à commettre des «crimes» (sic). Avant d'entrer dans une négociation avec le gouvernement, il réclame la fin des bombardements sur les civils, la libération des villes assiégées et de certains prisonniers. De son côté, le gouvernement du président al-Assad met dans le même sac les jihadistes du groupe Etat islamique et les rebelles modérés, tous qualifiés de «terroristes». Et son émissaire, Bachar al-Jaafari, a accusé la délégation du HCN de n'être «ni sérieuse, ni crédible». Malgré le fossé entre les parties, Staffan de Mistura s'est dit «optimiste et déterminé» à poursuivre ses efforts. «C'est une occasion historique qui ne doit pas nous échapper», a-t-il dit. Dans un rare message vidéo, le secrétaire d'Etat américain John Kerry a aussi lancé un appel solennel aux ennemis syriens pour qu'ils «saisissent» cette occasion de mettre un terme à près de cinq ans d'une guerre meurtrière et destructrice.

R. I. et agences

PALESTINE OCCUPÉE

Israël bloque l'entrée de Ramallah



ISRAËL a bloqué hier l'entrée de Ramallah aux non-résidents de cette ville de Cisjordanie occupée où siège l'Autorité palestinienne, à la suite d'une attaque commise la veille à l'un des accès contrôlés par les forces israéliennes, a indiqué l'armée israélienne. Cette interdiction d'accès aux non-résidents sera maintenue en fonction de l'évaluation de la situation que feront les forces israéliennes, a dit une porte-parole de l'armée. Cette décision concerne aussi les étrangers, a dit la porte-parole. Un nombre important de non-résidents - Palestiniens mais aussi diplomates et humanitaires étrangers - va travailler quotidiennement dans la ville où se trouvent les grandes institutions et administrations palestiniennes ainsi que des institutions étrangères.

AFGHANISTAN

Nouvel attentat suicide à Kaboul



UN ATTENTAT suicide à la voiture piégée a visé hier une base de la police afghane dans le centre de Kaboul et fait «plusieurs victimes», ont rapporté les autorités locales. Une épaisse fumée noire se dégageait du lieu de la déflagration et des ambulances convergeaient vers la base de police toutes sirènes hurlantes. «Il s'agit d'un attentat suicide à la voiture piégée près d'une base de la police», a déclaré Najib Danish, un porte-parole du ministère de l'Intérieur qui n'était pas en mesure de préciser le nombre de victimes.

BIRMANIE

Entrée en fonction du nouveau Parlement

LE PARLEMENT nouvellement élu de la Birmanie est entré en fonction avec une première session hier à la Chambre des représentants (chambre basse) à Naypyidaw. La Chambre des nationalités (chambre haute) suivra aujourd'hui. Cette rentrée parlementaire survient après l'expiration du mandat du parlement précédent le 30 janvier. Un total de 430 députés de la Chambre des représentants ont participé à la première session de la chambre basse, présidée par Khin Htay Kywe de la Ligue nationale pour la démocratie (LND).

aminazoune@yahoo.fr
Amina Azoune

TELEX

VIRUS ZIKA: RÉUNION D'URGENCE DE L'OMS

L'ORGANISATION MONDIALE de la Santé (OMS) réunit son comité d'urgence pour déterminer si l'épidémie du virus Zika, soupçonné de causer des malformations congénitales, constitue "une urgence de santé publique mondiale".
L'OMS a averti la semaine dernière que le virus, qui se transmet par une piqûre de moustique, se propageait "de manière explosive" dans la région des Amériques, avec 3 à 4 millions de cas attendus en 2016. La directrice de l'OMS, Margaret Chan, a souligné qu'une relation de cause à effet entre la propagation du virus et l'augmentation des cas de microcéphalie chez les nouveaux-nés était fortement "suspectée" bien que non définitivement prouvée.
Le Brésil, pays le plus touché par le Zika, a sonné l'alarme en octobre, lors de l'apparition d'un nombre inhabituellement élevé dans le nord-est de cas de microcéphalie, malformation congénitale dont souffrent les enfants nés avec une tête et cerveau anormalement petits. Depuis, ont été enregistrés 270 cas confirmés de microcéphalie et 3.448 cas suspects, contre 147 en 2014. La Colombie, le Salvador, l'Equateur, le Brésil, la Jamaïque et Porto Rico ont d'ores et déjà recommandé aux femmes d'éviter toute grossesse tant que l'épidémie de Zika n'est pas sous contrôle. En Europe et en Amérique du Nord, des dizaines de cas d'infection par le Zika ont été signalés parmi les personnes revenant de vacances ou de voyages d'affaires dans les pays touchés.
La directrice de l'OMS a convoqué cette réunion d'urgence à huis clos
pour décider si l'épidémie doit être considérée comme une "urgence de santé publique de portée internationale". La réunion prendra la forme d'une conférence téléphonique entre de hauts responsables de l'OMS, des représentants des pays affectés, et des experts. Les participants ne devraient pas annoncer leur décision avant mardi au plus tôt.
Ce type de consultations est plutôt rare, ce qui souligne l'inquiétude de l'OMS à propos de la possiblité d'une propagation du virus à un niveau mondial. L'agence de l'ONU parait aussi soucieuse de faire oublier les critiques liées à sa réponse qui avait été jugée trop faible par beaucoup face à la récente épidémie d'Ebola en Afrique. Le Zika se transmet par une piqûre de moustique du genre Aedes aegypti ou Aedes albopictus (moustique tigre). L'OMS s'est abstenue jusqu'à présent de formuler des recommandations concernant les voyages dans les zones affectées par le Zika, soulignant que la prévention la plus efficace consistait à éliminer les eaux stagnantes où prolifèrent les moustiques, et à utiliser des répulsifs et des moustiquaires pour se protéger. Il n'existe actuellement aucun traitement, et selon l'OMS, la mise au point d'un vaccin devrait prendre plus d'un an.

FORMATION EN RADIOPROTECTION

Pour la réduction des risques de contamination aux rayons X

Dix huit Techniciens et spécialistes en radiothérapie issus de toutes les wilayas du pays participent à partir de dimanche à une formation en radioprotection au Centre de recherche nucléaire d'Alger, a-t-on appris auprès des organisateurs.

Organisée par le Commissariat à l'énergie atomique (COMENA) et le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, cette formation qui s'étalera jusqu'au 10 mars prochain "vise à élever le niveau des spécialistes de la santé dans le domaine de radioprotection», ont précisé les organisateurs.
"Cette formation, première du genre sera suivie de manière continue par d'autres sessions à l'effet de toucher les personnes compétentes en radioprotection pour actualiser leurs connaissances dans ce domaine", a indiqué le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdemalek Boudiaf, dans son allocution inaugurale (lue par le directeur général des services de santé au ministère). "Le but essentiel de cette formation est de réduire les risques de contamination aux rayonnements ionisants (rayons X) à l'endroit des patients et des manipulateurs", a souligné le ministre. Il a tenu à préciser que cette formation en radioprotection sera axée "dans un premier temps" au profit des services de radiothérapie et de médecine nucléaire afin d'assurer une sécurité globale aux utilisateurs, aux patients et à la population en général. "Il existe aujourd'hui 19 accélérateurs linéaires dans le secteur public plus trois autres en instance de mise en oeuvre" a rappelé M. Boudiaf ajoutant que ceci traduit l'amélioration de l'offre en radiothérapie dans le pays. "Quatre nouveaux accélérateurs seront réceptionnés courant 2016", a annoncé le ministre.
La médecine utilise des accélérateurs pour le radiodiagnostic et la radiothérapie. Dans les deux cas, ce sont des rayons X qui sont utilisés sur le patient.
Le commissaire à l'énergie atomique, Mohamed Derdour a indiqué, pour sa part que "cette formation vise à réduire les risques de surexposition aux rayonnements ionisants et d'élever le niveau de formation des utilisateurs de la radiothérapie afin de les protéger ainsi que les patients". "30 000 personnes travaillant dans le domaine de la radiothérapie sont suivies actuellement par le Commissariat à l'énergie atomique (COMENA) afin de vérifier leur niveau d'exposition aux rayonnements ionisants", a-t-il souligné. Selon le directeur général des services de santé au niveau du ministère de la Santé, M. El Haj Mohamed, "cette première formation en radioprotection est destinée aux techniciens et aux manipulateurs exerçant dans les centres anti-cancer existant dans le pays afin de renforcer leurs connaissances en radioprotection.

La lutte contre les infections associées aux soins (IAS) est un vaste chantier

La lutte contre les infections associées aux soins (IAS) est un vaste chantier, a affirmé, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf.
"La lutte contre ces infections est un vaste chantier qui interpelle tous les acteurs de la santé", a déclaré le ministre à la clôture de la première conférence internationale d'infectiologie d'Oran, organisée par le CHU d'Oran. "C'est dans le cadre de cette approche globale que le programme national d'hygiène hospitalière, dont l'acte fondateur s'était déroulé à Oran en 2014, a été mis en place et trace les lignes directrices devant guider le travail des comités locaux de lutte contre les infections nosocomiales (CLIN) au niveau de tous les établissements hospitaliers du pays", a encore souligné M. Boudiaf.
"Ce programme n'apporte pas de solution miracle. Il trace le cadre méthodologique et constitue une sorte de guide pour les personnels en charge de l'hygiène hospitalière", a-t-il ajouté.
Afin de lutter contre ces infections liées aux soins, le ministre a rappelé que le personnel doit commencer par se protéger en respectant les normes et en se faisant vacciner contre les maladies évitables comme l'hépatite B.
Le sang utilisé doit être sécurisé. Les sites opératoires doivent être surveillés de manière permanente et les équipements et autres consommables doivent obéir à un protocole strict pour s'assurer de leur parfaite stérilisation, en plus de l'utilisation rationnelle des antibiotiques, a encore recommandé le ministre insistant sur la mise en place, part les praticiens, de réseaux permanents pour rester en contact et développer des approches intégrées.
S'exprimant à la presse en marge de cette rencontre, M. Boudiaf a annoncé que la nouvelle loi sur la santé sera présentée au mois de mars prochain devant le Conseil des ministres, puis l'Assemblée populaire nationale (APN).
Cette loi apporte beaucoup de bonnes choses à même d'améliorer qualitativement le secteur, à l'instar de la création des secteurs sanitaires, l'intégration du secteur privé et renforcement de l'industrie pharmaceutique, entre autres, a assuré le ministre qualifiant ce nouveau texte de "consensuel", qui profitera largement à tous les praticiens de la santé. Au sujet du Registre national du cancer, M. Boudiaf a estimé "qu'il a enregistré d'excellents résultats permettant de régler le problème de chimiothérapie et de radiothérapie à l'échelle nationale et de savoir le nombre exact de personnes atteintes de cancer chaque année, en plus d'avoir une évaluation exacte de la facture de prise en charge du malade. La première conférence internationale d'infectiologie d'Oran, qui s'inscrit dans le cadre de l'application de la stratégie élaborée par la tutelle en vue d'améliorer la prise en charge des patients, a regroupé, deux jours durant, près de 200 spécialistes de différents établissements sanitaires nationaux en plus de spécialistes français, marocains et tunisiens.
Plusieurs interventions ont été programmées lors de cette rencontre abordant, entre autres, les infections nosocomiales en réanimation, les infections urinaires associées, les bactéries multi-résistantes et hautement résistantes, les risques de maladies nosocomiales, les incidences et les facteurs de risques et les facteurs de transmission.

Ouverture d'un premier service d'oncologie de proximité à Ain Temouchent prochainement

Le premier service d'oncologie de proximité au niveau national sera ouvert prochainement à la nouvelle polyclinique de Hassi El Ghella, a-t-on appris du directeur de la santé et de la population de la wilaya. Ce service prendra en charge 35 malades cancéreux des communes d'El Amria et de Hassi El Ghella, obligés actuellement de se diriger vers l'hôpital "Dr Benzerdjab" du chef-lieu de wilaya pour leurs séances de traitement, à l'instar de la chimiothérapie, a indiqué Mokhtar Harrache, en marge d'une visite de travail du wali.
Il sera encadré par un médecin oncologue qui sera détaché de l'hôpital "Dr Benzerdjeb", a-t-il ajouté, soulignant qu'en cas de succès, cette expérience sera lancée également au niveau de la polyclinique de Oulhaça. Après avoir visité toutes les structures de la polyclinique de Hassi El Ghella, le responsable de l'exécutif, Hamou Ahmed Touhami, a instruit le DSP de l'ouvrir dans les "tout prochains jours" pour la mettre à la disposition des citoyens de cette commune, chef-lieu de daïra. Selon le représentant du bureau d'étude, cet établissement sanitaire a été réalisé en treize (13) mois avec des matériaux locaux, pour une enveloppe de 48 millions DA dont 18 millions DA pour l'équipement. Lors de cette même tournée, les autorités locales ont visité le chantier de l'hôpital de 60 lits d'El Amria qui a été confronté à des difficultés de réalisation avec une entreprise espagnole dont le contrat a été résilié par le DSP. Les espaces perdus seront exploités pour renforcer les capacités d'accueil de cet hôpital qui pourra atteindre, selon le DSP, 80 lits au lieu de 60 lits actuellement. L'établissement pourra ouvrir ses portes dans les deux prochains mois, selon le wali, qui a annoncé l'acquisition d'un scanner sur place, outre les équipements qui sont en cours d'arrivage.

LA FANFARE, UN ART MUSICAL EN PLEIN DÉVELOPPEMENT AUPRÈS DE NOS JEUNES

L'association Djoussour de Rahmania, un modèle de formation et de succès dans les parades



La Fanfare, plus communément désignée comme un ensemble de cuivres, suscite engouement et enthousiasme auprès de nos jeunes. C'est une activité encouragée et prise en charge par les structures de la jeunesse et des sports des wilayas de notre pays.

Une association qui se distingue par son haut engagement dans le développement et le rayonnement de cet art, c'est l'association Djoussour présidée par M. Aïssa Bourabia et dont le siège se trouve dans la commune de Rahmania, rattachée à la daïra de Zéralda (wilaya d'Alger)

La toute dernière manifestation publique de l'association Djoussour, qui veut dire les ponts, a eu lieu au cours du grandiose défilé dans les artères d'Alger, célébrant l'anniversaire du Premier novembre. La marche musicale de ces jeunes, dans un ordre impeccable avec leur éclatant uniforme a séduit le public qui n'a pas ménagé ses chaleureux applaudissements et ses vives ovations. Le même succès a été remporté par ces jeunes de l'association Djoussour à l'occasion de leur participation à d'autres grandes manifestations culturelles et artistiques où des prix leur ont été décernés. On citera le premier Festival régional des ensembles de cuivres, organisé en juin 2014 et regroupant des jeunes musiciens venant de huit wilayas et, dont l'association Djoussour représentait exclusivement la wilaya d'Alger. Ce succès est du à la qualité de la formation et à l'excellente gestion de cette association. «Nous faisons preuve d'un large esprit d'initiative pour sensibiliser les jeunes à venir se joindre à nous. Cette nouvelle génération acceptent spontanément et avec grand enthousiasme de renforcer nos rangs», affirme le responsable du département musique dans l'association Djoussour, M. Abdelouahab Belkeddas enchaînant, «ces jeunes viennent régulièrement à nos cours, dispensés deux fois par semaine et bientôt trois fois par semaine dans notre nouveau local, à Sidi Fredj. Nous leur apprenons la théorie musicale et la pratique des instruments. Nous leur fournissons bien sûr la tenue ainsi que l'instrument de musique». Concernant le répertoire de cet ensemble de cuivres ce responsable précise, «Notre devise dans notre programme musical s'appuie sur l'esprit de créativité et d'innovation dans les rythmes et mélodies, appartenant aussi bien au patrimoine national qu'international». Et de souligner. «Dans cette voie nous interprétons un large registre des titres de notre patrimoine culturel et artistique, frelevant des chants patriotiques, sportifs et populaires. Nous avons aussi dans notre programme des titres célèbres du patrimoine musical universel. Notre répertoire reste vaste et nous l'enrichissons régulièrement». M. Abdeouahab Belkeddas est professeur de musique et un grand musicien au sein de l'Orchestre symphonique national. Un regroupement d'ensembles de cuivres, programmée à Sidi Fredj, en ce début de printemps donnera encore l'occasion à la Fanfare de l'association Djoussour de Rahmania d'exceller.

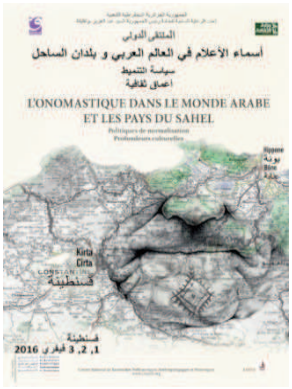
Kamel Cheriti

CONSTANTINE CAPITALE 2015 DE LA CULTURE ARABE

Un colloque sur l'onomastique

OUVERT ce lundi 1er février, dans le cadre de la manifestation Constantine capitale 2015 de la culture arabe, le Colloque international sur l'onomastique dans le monde arabe et les pays du Sahel sera animé, dans la même ville, autour de six axes de réflexion.

Au cours d'une conférence de presse organisée au siège du commissariat de la manifestation Constantine capitale 2015 de la culture arabe, M. Slimane Hachi, responsable du département Colloques, a précisé que des conférences portant sur la toponymie antique de la Numidie, la problématique du système de romanisation des caractères arabes aux caractères latins et la question des dysfonctionnements dans la normalisation des noms géographiques, inaugureront cette rencontre de trois jours. Le conférencier a affirmé que les toponymies constituent « un élément important de l'identité des peuples et du processus historique d'identification ». Il a également indiqué que le président de la division



arabe de la toponymie, du groupe d'experts des Nations-Unies pour les noms géographiques (GENUNG), Awni Khaswana, abordera les efforts déployés dans le monde arabe pour normaliser les noms géographiques. Slimane Hachi, également chercheur au Centre national de recherches préhistoriques anthropologiques et historiques (CNRPAH) a également ajouté, dans ce contexte, que ce colloque consacrera un volet à l'onomastique dans la littérature arabe, à travers les noms des personnages et des lieux rapportés dans les romans, il axera aussi sur les nouvelles pratiques caractérisant les réseaux sociaux et leurs impacts sur l'onomastique.

En soutenant que l'objectif de ce colloque est de « mettre en évidence, entre autres, l'intérêt stratégique de la toponymie dans l'élaboration des cartographies, du recensement et des statistiques, le responsable du département Colloques a expliqué que cette rencontre « permettra aussi de lancer une réflexion sur l'importance d'adopter un système de romanisation arabe ».

R. C.

SORTIR

FILM

Taken 2 d'Olivier Megaton, (France, action, thriller, 98', 2012). Avec Liam Neeson, Maggie Grace, Famke Janssen. Mercredi 03 février. De 15h à 18h30. Institut français d'Alger. Dans Taken, Bryan Mills, ex-agent de la CIA aux compétences si particulières, a réussi à arracher sa fille des mains d'un gang mafieux. Un an plus tard, le chef du clan réclame vengeance. Cette fois-ci, c'est après lui qu'ils en ont.

SCOLA

Hommage au cinéaste italien Ettore Scola. Musée national des beaux-arts d'Alger. Samedi 6 février. Deux films: Nous nous sommes tant aimés/ La plus belle soirée de ma vie. 13h & 15h. Accès au musée fixé à 100 DA. Ettore Scola est décédé à l'âge de 84 ans, le 19 janvier dernier. Ses œuvres comme Nous nous sommes tant aimés lui ont valu d'être reconnu comme un grand maître du cinéma.

CONCERT

Samy Thiébault A Feast Of Friends Quartet. Jeudi 11 février. 19h30. Institut français d'Alger. Avec Samy Thiébault : saxophone ténor, flûtes, darbouka, compositions & arrangements ; Adrien Chicot : piano, Fender Rhodes ; Sylvain Romano : contrebasse ; Philippe Soirat : batterie. Inscription sur liste d'attente à l'adresse: jazzsamythiebaultquartet2016.alger@if-algerie.com

PEINTURE

Exposition Les invités de Baya avec Amal Benghezala, Noureddine Hamouche, Jaoudet Gassouma, Smail Ouchène. Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, Alger. Du jeudi 28 janvier au samedi 27 février.

SCULPTURE

Grand Salon sur la sculpture de l'Est algérien. Palais de la Culture Mohamed Laïd-Al Khalifa de Constantine, jusqu'au lundi 29 février. Plus de trente artistes de l'est algérien y participent avec des œuvres réalisées en bois, en pierre, en plâtre, en résine, en terre cuite, en plomb, en polyester ou à partir de produits de récupération.

HOMMAGE

Exposition Le maître et ses disciples en hommage à Mostefa Ben Debbagh (1906-2006), maître de l'enluminure et précurseur des arts appliqués en Algérie. Musée national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie (Basse Casbah, Alger), jusqu'au samedi 26 mars.

ETUDE

Journées d'études sur La production esthétique dans les sociétés en crise. Du mercredi 24 au dimanche 28 février sous la direction de la revue Naqd en partenariat avec l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel. Villa Abdelatif, Alger.

Appel à candidature aux jeunes artistes et créateurs en arts visuels. Adresser sa candidature avant le 10 février à candidature-workshop@gmail.com

Support : forme picturale, film documentaire, montage ou autre support visuel. Le principe de ces journées d'étude est de s'interroger sur l'étroite relation entre histoire du temps présent et création, entre témoignage et fiction autour du travail des artistes qui, aux prises avec les manifestations de la violence extrême, les génocides et les massacres du siècle, produisent une œuvre qui, malgré eux, deviendra une « trace », elle-même susceptible d'une reprise dans une réécriture créatrice.

HANDISPORT : DES "ENVOYÉS SPORTIFS"

Américains à Alger pour des sessions de formation

DES "envoyés sportifs" américains seront à Alger du 1er au 5 février pour animer, notamment, des sessions de formation en partenariat avec la Fédération algérienne handisport (FAH), a-t-on appris lundi auprès de l'ambassade des Etats-Unis à Alger. La venue des "envoyés sportifs" Trooper Johnson et Carlie Cook entre dans le cadre de la collaboration continue en matière de "diplomatie sportive" entre le ministère de la Jeunesse et des Sports et l'ambassade américaine à Alger, indique-t-on de même source. "La diplomatie sportive utilise la passion universelle pour le sport comme un moyen de transcender les différences linguistiques et socioculturelles et rassembler les gens", explique l'ambassade américaine. A cette occasion, M. Johnson et Mme Cook animeront des sessions de formation et des ateliers de basket-ball en fauteuil roulant au profit de joueurs et d'entraîneurs à la salle omnisports de Staouéli et à l'hôtel El-Mehdi. Les deux envoyés participeront aussi à des activités de sensibilisation de la communauté, engageront les jeunes dans un dialogue sur l'importance du leadership et du respect de la diversité et apprendront davantage sur la culture algérienne. En outre, le programme offrira aux Algériens l'opportunité d'établir des liens avec des sportifs professionnels américains. Le programme "Envoyés sportifs" est géré par SportsUnited -une division du Bureau des affaires éducatives et culturelles (ECA) du département d'Etat- dans plus de 100 pays, en coopération avec le Comité olympique américain, les Fédérations sportives américaines et les ligues professionnelles.

CAN-2016 DE HANDBALL :

L'Egyptien Al Ahmar meilleur joueur du tournoi, l'Algérien Saker meilleur ailier droit

LE JOUEUR égyptien Ahmed Al Ahmar a été sacré meilleur joueur de la Coupe d'Afrique des nations de handball (CAN-2016), alors que l'Algérien Redouane Saker a été choisi meilleur ailier droit de la 22e édition. Al Ahmar qui a contribué à la victoire de son pays en finale samedi face à la Tunisie (21-19), a terminé également meilleur buteur du tournoi et meilleur ailier gauche. Pour sa part, le jeune joueur algérien et l'une des découvertes de cette 22e édition, Redouane Saker, a été sacré meilleur ailier droit.

CAN-2016/ ALGÉRIE :

Entorse pour Benmenni, indisponible un mois et demi

LE GARDIEN de but de la sélection algérienne de handball, Abdallah Benmenni, blessé face au Maroc lors du 1er tour de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2016), souffre d'une entorse au genou, a appris dimanche l'APS auprès du portier du GS Pétroliers. "Les résultats de l'Imagerie par résonance magnétique (IRM) ont décelé une entorse au niveau des ligaments du genou gauche", a indiqué Benmenni, contacté au téléphone. "Je dois observer à présent un repos total. Mon retour aux entraînements est prévu dans 45 jours, ou peut-être un peu avant, cela dépendra de la réaction de mon genou aux soins", a-t-il précisé.

16e DE FINALE DE LA COUPE D'ALGÉRIE DE BASKET-BALL (SENIORS/MESSIEURS):

Les Gros bras sur du velours



Dame coupe et son challenge populaire et populeux s'invite aujourd'hui pour un tour des 1/16e de finale synonyme normalement de simple formalité pour les pensionnaires de la superdivision A. Ces derniers très bien protégés par le tirage au sort, semblent bien partis pour passer ce cap et composter en toute logique leur billet pour le prochain tour et aller rejoindre le tenant du titre, le GS Pétroliers et le NB Staouéli exempts .

Ce qui n'empêche pas de dire que les autres prétendants vont se laisser faire facilement. N'ayant rien à perdre à ce stade mais tout à gagner les rescapés tous paliers confondus vont bien se présenter pour un éventuel exploit et pourquoi pas prolonger l'aventure. Ainsi et à moins d'un miracle les pensionnaires de la superdivision A n'auront qu'une simple formalité à accomplir pour composter leur billet au prochain tour. Cela commencera à Biskra par une simple formalité d'usage pour le dernier finaliste malheureux face au GS Pétroliers, le CRBD Beida qui rencontrera, le CSMBB Ouargla après que l'OMS Miliana ait juste passé auparavant son test du jour devant le MOO Ouargla .A Dar El Beida, le RC Constantine croise le fer à l'OPOV Tlemcen avec toutes les faveurs des pronostics. Idem pour le PS El Eulma. Il qui emboîtera juste après le pas sur le même parquet face à l'ACB Tighenif. A Sétif, l'O Batna qui roule bien en championnat partira largement favoris devant un des rescapés de ce tour, le TRAB Draria, avant que l'USM Alger et l'OM Jijel ne se livrent bataille dans un duel ouvert à tous les pronostics. A Tipaza, le COBB Oran à la peine en championnat saisira cette opportunité pour renouer avec la victoire face au NRW Djelfa l'autre cendrillon de ce tour. L'autre rencontre au menu de ce tour prévue dans cette même salle de Tipaza reste ouverte à tous les pronostics entre deux belles écoles du basket national, le CSC Gué de Constantine et le MS Cherchell. A la salle de BB Arréridj , les Skikdis de l'ABS seront plus aptes à composter leur billet devant l'USB Médéa. Comme c'est le cas de le dire pour l'IRBBA local face à son voisin l'OSBB Arréridj dans une affiche totalement déséquilibrée. Le NAHD n'aura, lui aussi, aucune peine à résoudre l'équation de la JSB M'sila. Enfin, Non loin de là soit à Batna, l'US Sétif devrait logiquement passer le cap de l'US Biskra. A Chlef, le WA Boufarik au palmarès élogieux dans ce challenge, sera opposé à l'OMB B Abbés, et l'USM Blida au MC Saïda. **S. S.**

AUJOURD'HUI :
Dar El-Beïda: RC Constantine - OPOV Tlemcen (14h00)
Dar El-Beïda : PS El Eulma - ACB Tighennif (16h00)
Tipasa : NRW Djelfa - COBB Oran (14h00)
Tipasa : CSC Gué de Constantine - MS Cherchell (16h00)
Biskra : MOO Ouargla - OMS Miliana (13h00)
Biskra : CRB Dar El-Beïda - CSMBB Ouargla (15h00)
BB Arréridj : AB Skikda - USB Médéa (14h00)
BB Arréridj :
IRBB Arréridj - OSBB Arréridj (16h00)
Sétif : O. Batna - TRAB Draria (14h00)
Sétif : USM Alger - OM Jijel (16h00)
Batna : US Biskra - US Sétif (15h00)
Chlef : WA Boufarik - OM Bel-Abbès (14h00)
Chlef : USM Blida - MC Saïda (16h00)
BB Arréridj : NA Husseïn-Dey - JSB M'sila (15h00).

Après son dernier sacre en Open d' Australie 2016

TOUJOURS plus haut dans le gotha, Djokovic rejoint trois légendes d'un coup
L'impact historique de la victoire de Novak Djokovic dimanche face à Andy Murray est tout sauf négligeable. Le Serbe est devenu le co-recordman des titres en Australie avec Roy Emerson, tout en rejoignant Bjorn Borg et Rod Laver au nombre de victoires majeures. Mais où s'arrêtera-t-il ? C'est à pas de géant que Novak Djokovic avance dans l'histoire de son sport. Après une période un peu creuse (selon ses standards) de deux ans au cours de laquelle il n'avait gagné qu'un seul tournoi du Grand Chelem de Roland-Garros 2012 à Roland-Garros 2014, il a depuis un an et demi adopté un rythme de glouton. Vainqueur de 5 des 7 dernières levées majeures (seul l'US Open 2014 et Roland-Garros 2015 lui ont échappé au cours des 18 derniers mois), il avance si vite qu'avec ses 11 titres, il rattrape et dépose un certain nombre de légendes du tennis. De son deuxième sacre à Wimbledon en 2014, qui l'avait remis définitivement dans le sens de la marche, jusqu'à son 6e titre à Melbourne ce dimanche, le Serbe vient de faire coucou à quelques très grands noms, à mesure qu'il les laisse dans son rétroviseur. Il dépasse deux légendes du All England Club, Stefan Edberg et Boris Becker, qui s'étaient arrêtés à 6 titres en Grand Chelem, ainsi que Jack Crawford ou Donald Budge, l'auteur du premier Grand Chelem calendaire de l'histoire. Open d'Australie 2015, 8e titre - Là, ça devient très sérieux. Avec cette 8e couronne majeure, le Serbe se hisse parmi les 10 vainqueurs les plus prolifiques de tous les temps. Il se place au-dessus de Wilander, Newcombe ou McEnroe, et rejoint Lendl, Agassi, Connors et Rosewall. C'est ce qui s'appelle changer de dimension. Wimbledon 2015, 9e titre - Troisième sacre londonien et 9e titre majeur au total, ce qui le met devant les joueurs pré-cités et seul à 9e place des joueurs les plus titrés en Grand Chelem. US Open 2015, 10e titre - Son deuxième Petit Chelem lui permet d'intégrer le cercle des champions à au moins 10 titres majeurs. Djokovic égale les 10 titres de Bill Tilden dans les années 1920. Open d'Australie 2016, 11e titre - Rod Laver, l'homme du dernier Grand Chelem, et Bjorn Borg, l'homme qui a à jamais changé le tennis. Le Djoker est désormais statistiquement à hauteur de ces deux légendes avec 11 victoires en Grand Chelem.Le Serbe est désormais l'homme le plus titré de l'histoire de l'Open d'Australie. il a rejoint dimanche Roy Emerson, qui avait enlevé son 6e et dernier titre à domicile en 1967 (son 5e consécutif). C'était juste avant le début de l'ère Open et Emerson, immense champion s'il en fut, a tout de même bénéficié du passage chez les professionnels de certains de ses principaux rivaux, à commencer par Laver et Rosewall. Il parait sage de considérer que les 6 titres de Djokovic ont une valeur supérieure.
Melbourne est en tout cas son jardin et il a à présent conquis plus de la moitié de ses titres majeurs ici (6 sur 11). Roland-Garros sera évidemment son prochain objectif pour devenir le premier homme depuis Rod Laver à détenir les quatre couronnes majeurs simultanément

JS KABYLIE

Le président Hannachi et les fans ne décolèrent pas

Quarante-huit heures après leur amère et imméritée défaite concédée samedi sur la pelouse du stade Omar-Hamdi de Bologhine face au leader l'USM Alger , la déception pour ne pas dire l'énorme sentiment de frustration fait toujours l'actualité dans les quatre coins où la JS Kabylie est portée dans leur cœur. Le président Moh Cherif Hannachi en tête n'est pas prêt de se taire devant cet état de fait qu'il considère comme une injustice flagrante et synonyme de véritable cavale orchestrée contre son équipe.



Jamais les Canaris du Djurdjura, faut il l'avouer, n'ont été aussi lésés de la sorte comme ce fut le cas pour eux ce week-end passé lors du dernier classico contre l'éternel rival , l'USMA. Grosse colère et énorme déception pour l'entraîneur Bijotat et ses poulains qui ne s'attendaient guère à un tel scénario en rentrant bredouilles au bercail après avoir tenu tête pourtant aux locaux pendant soixante-treize minutes avant que l'irréparable ne se produise pour eux. Les contestations du coach de la JS Kabylie et ses joueurs étaient amplement justifiées suite à la bourde monumentale du référé et son juge de ligne puisque celle-ci s'est avérée fatale aux Kabyles pour la suite des événements . Une défaite imméritée pour les visiteurs devant un adversaire qui en voulait certes mais qui n'avait pas besoin de ce coup de pouce de l'arbitre pour faire la différence. Un match nul aurait été équitable et personne n'aurait crié au scandale tant les poulains de Bijotat ont fait jeu égal avec l'armada de Soustara. Le président Moh Cherif Hannachi qui est sorti de ses gongs dans la soirée même pour dénoncer l'in justice commise à l'encontre de son équipe persiste et signe quarante-huit heures après. Il ne veut pas passer sous silence cette fois tout ce qui fait contre sa formation . «Je suis toujours sous l'effet de la colère. Je ne suis pas encore arrivé à fermer l'œil et réaliser comment un arbitre pourrait fauter de la sorte devant des milliers de supporters et des millions de téléspectateurs qui ont tous vu qu'il y avait faute.. C'est de la hogra ou de la haine envers la JSK. Je ne comprends pas toujours pas. Je peux vous assurer qu'on ne va pas se taire même si le résultat en lui-même est homologué et « b'ssahtehoum » aux Usmistes. Nous avons préparé un rapport contre l'arbitre Boukhalfa, que nous avons transmis à toutes les instances concernées, la FAF, la LFP ainsi que la commission fédérale d'arbitrage. Nous ne pouvons plus continuer à supporter cela. La JSK est victime d'un complot. Le but entaché d'une main a faussé le reste de la partie. Il a fait sortir mes joueurs du match et la suite tout le monde la connaît. Jusqu'à quand allons-nous accepter tout cela ? La FAF et la LFP ainsi que la CFA doivent réagir dans l'immédiat pour stopper ça». Le boss des Canaris n' pas omis de défendre son entraîneur. «Je comprends parfaitement la réaction de Bijotat .C'est un entraîneur d'une très grande correction, Il maîtrise bien le haut niveau. Il n'a pas pour habitude d'assister à ces scènes et donc sa révolte est des plus logiques. Il a mis en place ce jour une équipe qui a fait honneur aux couleurs de la JSK, et sans cette injustice de la part de l'arbitre, je crois sincèrement que le score aurait tout autre.». Le président Hannachi a clairement laissé entendre qu'il ferait tout pour dénoncer tout ce qui ronge notre football. Sur le terrain, il a sommé ses joueurs et son staff d'oublier au plus vite cette défaite et ses causes pour se concentrer pleinement sur la suite. Et celle-ci est liée directement par l'obligation de résultat face au CR Belouizdad pour le compte de la prochaine journée à Tizi Ouzou. Logés aujourd'hui à la peu reluisante 10e place avec vingt-deux points seulement au compteur, soit à quatre longueurs seulement du premier potentiel relégable, le RCR, la JSK ne peut plus se permettre de jouer avec le feu et les nerfs de ses supporters. De chauds débats en perspective face au Chabab qu'il va falloir coûte que coûte remporter pour peu que le coach Bijotat ait remis de l'ordre dans ses rangs surtout sur le plan psychologique.

S.S.

IL A REDONNÉ UNE ÂME AU RÉAL MADRID

Zineddine Zidane: «Les joueurs avaient besoin de travailler physiquement»

ZINÉDINE ZIDANE, entraîneur du Real Madrid, estime que ses joueurs n'avaient pas réalisé une préparation optimale et rêve encore du titre de champion d'Espagne en fin de saison. L'entraîneur du Real Madrid Zinédine Zidane a jugé que le titre en Liga était "compliqué mais pas impossible" à décrocher pour son équipe, victorieuse 6-0 de l'Espanyol dimanche mais toujours en retrait derrière le FC Barcelone au classement. A Bernabeu, le Real de Zidane continue de distribuer les fessées "C'est compliqué mais pas impossible. Notre travail, c'est d'y croire tous les jours", a commenté le technicien français en conférence de presse. "Mes joueurs sont des professionnels, ce sont des joueurs du Real et ils connaissent la nécessité de gagner, parce qu'ici, seule la victoire compte. Nous savons où nous allons et nous savons que nous ne pouvons plus perdre davantage de points."

Avec son large succès dimanche soir au stade Bernabeu, le Real (3e, 47 pts) est revenu à quatre longueurs du Barça (1er, 51 pts). Mais les Catalans ont frappé un grand coup en domptant 2-1 leur dauphin l'Atletico (2e, 48 pts) samedi dans le choc du week-end et comptent en outre un match en retard à rattraper le 17 février à Gijon." Heureusement que j'apporte quelque chose de nouveau".

"Pour nous, l'objectif est d'essayer de faire notre maximum à chaque match et d'essayer d'arriver en fin de saison avec des chances de gagner la Liga", a poursuivi Zidane. "Nous sommes derrière, nous avons un retard de quatre points qui pourrait devenir 7 points et c'est difficile. Mais j'ai bon espoir pour la Liga, elle n'est pas finie."Interrogé pour savoir ce qu'il avait changé au sein de l'équipe merengue depuis sa nomination à la place de Rafael Benitez le 4 janvier, le Français a mis en avant le travail foncier effectué ces trois dernières semaines et estimé que les joueurs étaient "mieux physiquement". "Heureusement que j'apporte quelque chose de nouveau", a-t-il estimé. "Les joueurs n'ont pas changé, ils avaient besoin de travailler, de se mettre au niveau physiquement, même si je ne veux pas comparer avec avant. Il faut continuer, ce n'est que le début", a conclu "ZZ".

BRAHIM SAKER, NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA LIGUE RÉGIONALE DE BATNA

BRAHIM SAKER, membre de la ligue de football de la wilaya de Biskra a été élu, dimanche, au poste de président de la ligue régionale de football (LRFB) de Batna, à l'issue d'une assemblée générale élective organisée au siège de cette structure. L'élection à laquelle ont pris part 67 membres statutaires de l'assemblée générale de la LRFB, représentant des gestionnaires et responsables de clubs amateurs, intervient dans un contexte spécifique en raison de la multitude de problèmes traversée ces derniers mois par cette instance footballistique. Brahim Saker qui a recueilli 36 voix contre 31 pour son adversaire de la ligue de Batna, Hachemi Baaziz, formera un nouveau bureau dirigeant qui prendra les commandes de cette structure pour un nouveau mandat. M. Saker, 56 ans, élu en remplacement de M. Mohamed Beghoura, démissionnaire, s'est félicité de la confiance placée avant d'affirmer qu'il œuvrera, à la tête de la ligue régionale, à "dépasser les divergences".

BELKAROUI POURRAIT ATTERRIR AU CD NACIONAL

LIBRE après la récente résiliation de son contrat avec le club tunisien du Club Africain, Hichem Belkaroui était à la recherche d'un nouvel employeur, avec comme priorité un club européen. Il semble que l'international algérien ait trouvé une solution de repli. En effet, selon la Radio portugaise locale, RDP Antena 1 Madeira, le défenseur central algérien (4 sélections) se serait engagé en faveur du CD Nacional, l'ancien club de Rafik Halliche, actif en Primeira Liga portugaise. Aucun détail n'a été donné par le média portugais, toutefois.

BRAHIMI MÉNAGÉ APRÈS UNE LÉGÈRE BLESSURE

AUTEUR d'une belle prestation face à Estoril avant-hier, le milieu de terrain algérien de Porto, Yacine Brahimi, n'a pas repris les entraînements avec ses camarades. Selon la presse locale, il s'est contenté d'un travail en salle car il est légèrement blessé. Cependant, rien à craindre pour le petit lutin de la sélection nationale, il va très vite reprendre les entraînements collectifs pour préparer comme il se doit la rencontre face à Gil Vicente.

DES ARBITRES QATARIS POUR OFFICIER LES MATCHES DE LIGUE 1 MOBILIS

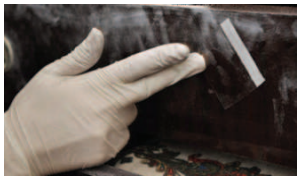
DANS le cadre de la coopération entre la FAF et la QFA en matière d'échanges des arbitres, la CFA compte faire appel à des referees qataris pour officier certains matches à enjeu pour le compte de la Ligue 1 Mobilis en cette phase retour. Le président de la CFA qui s'est déplacé le mois passé à Doha s'est mis d'accord avec les responsables de l'arbitrage qatari pour commencer l'opération d'échanges. Avec le nombre de contestations de certains dirigeants de club en cette seconde phase de la saison, la CFA veut mettre tous les atouts de son côté pour assurer une bonne désignation en mettant des arbitres à la hauteur dans des matches particuliers. Les arbitres qataris qui ont beaucoup progressé ces dernières années seront sollicités prochainement pour aider la CFA afin qu'elle sauve la face de l'arbitrage algérien et calmer les ardeurs des dirigeants algériens des clubs.

UNE GIRAFE BLANCHE RARISSIME NAÎT DANS UN PARC NATIONAL



L'image est exceptionnelle. Le scientifique Derek Lee, chercheur et fondateur du Wild Nature Institute, a réussi à immortaliser Omo, une jeune girafe atteinte de leucistisme, une maladie génétique qui entraîne une dépigmentation.
L'animal, âgé de seulement 15 mois, est parvenu à survivre à sa première année dans le parc national de Tarangire en Tanzanie. Ces premiers mois sont souvent les plus dangereux pour les girafons, leurs prédateurs étant particulièrement nombreux.
« Omo évolue au sein d'un grand groupe de girafes au pelage classique. Elles n'ont pas l'air de se préoccuper de sa couleur blanche », a précisé le scientifique Derek Lee. Si des spécimens d'antilopes sing-sing, d'autruches ou de buffles albinos ont déjà été observés, Omo est la première girafe blanche connue dans le parc.
Le chercheur se dit toutefois inquiet, les cas de braconnages étant fréquents, la couleur unique de son pelage pourrait attirer des chasseurs mal intentionnés.

CONFONDU PAR SES EMPREINTES, LE VOLEUR LES CONTESTE



Un jeune homme âgé de 20 ans qui avait été formellement identifié en raison de la présence de ses empreintes dans la maison où il avait commis un cambriolage a contesté jeudi devant le tribunal correctionnel de Liège la valeur scientifique des analyses qui l'ont confondu. Le juge a décidé de le confronter aux inspecteurs du laboratoire d'analyses scientifiques.
Un banal dossier de vol examiné par le juge Pierre Snyers a pris des proportions inhabituelles en raison des explications douteuses fournies par le prévenu pour se défendre. Ce jeune homme aurait pénétré dans une maison privée de Grâce-Hollogne en 2015 afin d'y dérober une montre de grande valeur. Il avait été confondu parce qu'il avait laissé sur place ses empreintes digitales.
Malgré cet élément scientifique, le prévenu a nié les faits. Il a d'abord laissé entendre que son frère aurait pu commettre ce vol. Puis, il a remis en question la valeur des éléments scientifiques relevés par les techniciens du laboratoire. Il a encore persisté réclamant d'autres preuves de sa culpabilité et en fournissant diverses explications maladroites. Le parquet a qualifié sa stratégie de défense de suicidaire. "Vous êtes "carbonisé" si on analyse froidement les éléments du dossier", lui a indiqué le substitut Lycops.
Irrité par le comportement du prévenu, le juge a décidé de le confronter aux techniciens du laboratoire de la police de Liège. Exceptionnellement, ceux-ci devront comparaître à l'audience de 17 mars pour justifier leurs conclusions.

Le saviez-vous

UN CADAVRE VIEUX DE 2400 ANS A ÉTÉ SI BIEN PRÉSERVÉ QU'ON A PU IDENTIFIER LA CAUSE DE SA MORT !



L'homme Tollund a été découvert en 1950 dans une tourbière dans la péninsule du Jutland au Danemark par un couple qui cherchait de la tourbe dans la boue. Le cadavre de cet homme était presque parfaitement préservé y compris sa tête et le visage, ce qui a conduit à la croyance qu'il a été récemment assassiné.
Lorsque les policiers ont inspecté le corps, ils ont été déconcertés par ce qu'ils ont vu et ont fait appel à des archéologues afin de l'examiner de plus près.
Il s'est avéré que le cadavre soit vieux d'environ 2400 ans, et qu'il ait été victime d'un sacrifice humain, en effet, la corde avec laquelle il a été pendu était encore attachée à son cou et même sa barbe était encore visible au moment où il a été découvert.
L'homme Tollund se trouve aujourd'hui au musée de Silkeborg au Danemark.

«RETOUR VERS LE FUTUR»: LA DELOREAN POURRAIT (VRAIMENT) ÊTRE DE RETOUR EN 2017



Nom de Zeus ! Voici une nouvelle qui devrait ravir les fans de la trilogie Retour vers le futur. La DeLorean DMC-12, qui sert dans le film de machine à voyager dans le temps, va être produite de nouveau.
La dernière fois que cette voiture a été fabriquée, c'était il y a trente-cinq ans. Aujourd'hui le constructeur, DeLorean Motor Company, est un acteur modeste du secteur automobile. « C'est fantastique pour nous, cela va changer la donne. On avait vraiment envie que cela arrive », a expliqué le PDG de l'entreprise, Stephen Wynne. Jusqu'ici, la production du modèle était interdite par la loi. Désormais, les petits constructeurs peuvent rééditer des modèles anciens en quantité limitée, même s'ils ne répondent pas aux normes de sécurité en vigueur.
Stephen Wynne a annoncé pouvoir assurer la production d'environ 300 voitures au rythme d'une par mois puis une par semaine et ce d'ici 2017. « C'est énorme pour nous, cela signifie que nous sommes de retour dans l'industrie automobile », a-t-il commenté. A l'époque, les modèles étaient commercialisés 22 000 dollars. Désormais, il faudra débourser entre 45 000 et 55 000 dollars (entre 41 200 et 50 400 euros), le prix dépendra du moteur sélectionné.
En revanche, le design, qui a fait la renommée de la voiture, ne devrait pas changer : « Nous débutons juste le cycle de réflexion, nous allons identifier les domaines que nous allons moderniser », a expliqué le PDG.

UN DEUXIÈME COFFRE-FORT DÉCOUVERT DANS LA VILLA D'ESCOBAR



Un deuxième coffre-fort a été découvert dans une ancienne villa du célèbre narcotrafiquant Pablo Escobar à Miami Beach, aujourd'hui propriété d'un riche homme d'affaires français, rapporte la presse locale. Il a y a quelques jours, des ouvriers chargés de démolir la demeure avaient retrouvé un premier coffre-fort mais celui-ci avait été volé sans que l'on sache ce qu'il contenait.
En 2014, un millionnaire français, Christian de Berdouare, surnommé le "Roi du Poulet" - il a fondé une chaîne de restaurants, Chicken Kitchen - et son épouse Jennifer Valoppi, une journaliste de télévision, ont acquis cette villa pour 10 millions de dollars. Ils avaient entrepris il y a une dizaine de jours de la faire démolir pierre par pierre afin de découvrir un éventuel trésor, sûr qu'Escobar "avait l'habitude de cacher de l'argent dans toutes ses maisons".
Bien lui en a pris, puisque ce lundi, un coffre-fort - évidemment verrouillé - de 60 sur 60 cm pesant plus de 300 kg a été retrouvé caché sous le plancher de l'entrée de la maison. "C'est très très lourd. On a du mal à le croire. Maintenant "Pablito" (Pablo Escobar, ndlr), c'est mon meilleur ami", plaisante Christian de Berdouare. La découverte s'est faite par un ouvrier lors du tournage d'un documentaire sur cette maison effectué sous la direction de l'épouse de l'homme d'affaires.
Le contenu du coffre-fort reste pour l'instant inconnu. "C'est à mon avis de l'or ou des diamants. Qui sait?", poursuit le Français. Un précédent coffre découvert dans la maison avait été volé, sans que l'on en connaisse le contenu. Mardi dernier, un colis couleur crème emballé dans du plastique avait également été retrouvé. Des tests de la police ont indiqué qu'il ne s'agissait pas de drogue, précise le Miami Herald. Quant au coffre-fort découvert lundi, il a été placé en banque. Le couple compte l'ouvrir une fois le documentaire terminé. Deux semaines supplémentaires de recherches sont prévues dans la maison, surveillée 24h/24 jusqu'à sa complète démolition.
Pablo Escobar, l'un des hommes les plus riches du monde à la tête du cartel de Medellin, a été l'un des principaux barons de la drogue dans les années 1980, responsable des plus grosses exportations de cocaïne vers les États-Unis dans les années 1980 et début 1990. Il a été tué dans son fief en 1993 à l'âge de 44 ans. Escobar n'a jamais vécu véritablement dans cette maison, mais il s'y était rendu à plusieurs reprises. Il avait acquis cette demeure en 1980. Elle avait été saisie par les autorités américaines en 1987.

Et si les prochaines montres connectées étaient pilotées du regard ?

Plutôt que de tapoter ou de parler à une montre connectée, pourquoi ne pas tout simplement la regarder ? Des chercheurs de l'université de Lancaster (Royaume-Uni) ont mis au point une application de détection du regard dont le fonctionnement inédit se distingue des systèmes existants. Elle permet notamment de contrôler la lecture de musique et certaines notifications. De quoi rendre les montres connectées un peu plus simples à utiliser ?



Bien que les montres connectées soient l'un des gadgets phares du moment, elles peinent encore à convaincre de leur utilité. Outre un prix élevé et une autonomie perfectible, l'une des raisons principales tient à l'ergonomie de l'interface qui se cherche encore un fonctionnement simple et intuitif. Les modèles actuels tentent de mélanger des contrôles tactiles et vocaux avec des boutons physiques sans pour autant avoir trouvé la formule idéale. Au final, l'utilisation d'une smartwatch passe par un apprentissage indispensable, et souvent fastidieux, qui éloigne de la simplicité originelle de cet objet.

Pour rendre ces tocantes high-tech un peu plus intuitives, l'une des pistes qui n'est pas encore exploitée est celle de la détection du regard (ou eye tracking en anglais). Au Royaume-Uni, une équipe de spécialistes de l'université de Lancaster a développé une application basée sur la détection du regard. Nommée Orbits, elle permet de piloter le lecteur de musique pour changer le volume, activer la lecture/pause, passer un morceau, de consulter le journal des appels manqués ainsi que les notifications émises par des applications.

La technologie de détection du regard n'est pas nouvelle. Elle est notamment utilisée en milieu hospitalier pour permettre à des patients intubés de communiquer avec les yeux. Futura-Sciences avait aussi déjà évoqué les solutions développées pour commander un ordinateur Windows du regard. Mais précisons d'emblée que le système de détection du regard utilisé par l'université de Lancaster n'était pas incorporé dans la montre. Les expérimentations ont été menées à partir de deux configurations : avec une paire de lunettes équipées d'un système d'eye tracking et un module de la société suédoise Tobii relié à un ordinateur.

UNE PRÉCISION MOYENNE DE PLUS DE 80 %

L'intérêt d'Orbits réside dans son fonctionnement qui s'inspire des mouvements oculaires. En l'occurrence, il s'agit de ce que l'on appelle la poursuite lisse qui permet de suivre un objet qui se déplace dans le champ visuel. Plutôt que d'obliger l'utilisateur à fixer longuement un élément de l'interface pour déclencher une action, l'application affiche des cibles visuelles de différentes couleurs qui orbitent autour des éléments de l'interface. La personne doit suivre brièvement l'une des cibles en mouvement pour actionner la commande correspondante.

La spécificité de ce mouvement oculaire, qui ne peut être déclenché que par un stimulus extérieur, permet à Orbits de fonctionner avec précision tout en limitant les faux positifs. Durant les essais qui ont été réalisés pour évaluer les performances du système, la précision moyenne était de l'ordre de 83 % avec un taux de faux positifs de 2,1 %. On peut découvrir le fonctionnement de l'application dans cette vidéo YouTube. Afin de pouvoir étoffer la variété des contrôles, les chercheurs de l'université de Lancaster ont choisi de jouer sur la taille, la vitesse et le sens de circulation des cibles visuelles. Par exemple, un Orbit peut grossir en fonction de l'importance d'une notification.

Selon les concepteurs, le système pourrait servir dans les cas de figure où l'utilisateur a les mains occupées, et pas uniquement sur une montre. Effectivement, on peut imaginer que l'application Orbits soit utile sur un smartphone, une tablette ou un ordinateur, par exemple pour prendre un appel, ouvrir un message ou lancer une application. Mais comme le reconnaissent les auteurs en conclusion de leur article, il ne saurait se suffire à lui-même et viendrait plutôt compléter l'interaction manuelle qui demeure la plus rapide. Sans compter qu'il reste encore à intégrer la détection du regard dans ces terminaux mobiles, ce qui n'est pas le moindre des défis

FONTUS, UNE BOUTEILLE QUI TRANSFORME L'AIR EN EAU POTABLE



Récupérer la condensation de l'humidité contenue dans l'air pour remplir une bouteille d'eau. Telle est l'idée de Kirstof Retezàr, un designer autrichien, qui a développé un prototype qu'il voit comme une solution pouvant servir dans les pays où l'accès à l'eau potable est difficile.

Dans Seul sur Mars, le dernier film de Ridley Scott, vous vous souvenez peut-être comment Matt Damon réussit à récupérer de l'eau sous l'effet de la condensation. Eh bien, vous allez bientôt pouvoir réaliser à peu près la même expérience "Seul chez Vous" grâce à la bouteille Fontus, du designer industriel autrichien Kirstof Retezàr.

Le designer a imaginé deux versions de ces bouteilles étonnantes qui sont reliées à des petits panneaux solaires. La première est pour la randonnée, l'autre pour le vélo. Retezàr a expliqué à Live Science qu'elles peuvent créer de l'eau tout simplement, en récupérant autour de vous « la condensation de l'humidité qui est contenu dans l'air ». Celles-ci fonctionnent grâce à un condensateur, connecté à une série de petites « dents » hydrophobiques qui repoussent l'eau dans la bouteille.

Jusqu'à 0,47 litre par heure

Ces bouteilles, selon le designer, pourraient sauver des vies dans les pays qui n'offrent pas un accès facile à l'eau. Dans les bonnes conditions climatologiques (entre 30° et 40° et avec une humidité de 80 % à 90 %, tout de même), Fontus pourrait récupérer jusqu'à 0,47 litre par heure.

Pour Retezàr, le prototype n'est pas encore exempt de défaut. Il peut filtrer les gros contaminants, comme les insectes et la poussière, mais a un peu plus de mal avec les petits, comme les sédiments. Un problème que le designer compte résoudre en installant un filtre carbone. Quand le prototype sera fonctionnel, Retezàr espère le commercialiser grâce à une campagne de crowdfunding.

Volvo promet des voitures totalement sûres dès 2020

D'ici quatre ans, Volvo affirme que les technologies embarquées qu'il a développé seront si performantes que plus aucun passager de ses voitures de série ne pourra mourir ou être grièvement blessé dans un accident de la route. La conduite autonome jouera un rôle central pour garantir cette sécurité totale.

C'est une promesse ambitieuse, qui ne manquera pas de revenir en pleine face de Volvo au moindre incident. Et pourtant. Malgré le risque médiatique qu'il a pris en faisant une telle annonce, le constructeur automobile suédois en est persuadé : en 2020, plus aucun passager ne sera tué ou grièvement blessé dans un accident en étant à bord d'un nouveau modèle vendu par Volvo.

Comment la firme compte-t-elle s'y prendre ? En mobilisant la conduite autonome, qui est présentée comme un réel saut qualitatif en matière de sécurité routière. Plus de risque de s'endormir au volant, de conduire en état d'ivresse, de faire une malheureuse embardée ou de manquer une information capitale : avec ses dizaines de capteurs en tout genre et ses modèles statistiques, les automobiles de demain se veulent impeccables sur la route. « Avec le développement de l'autonomie totale, nous sommes en train de repousser les limites de la sécurité. Parce que si vous construisez une voiture entièrement autonome, vous devez réfléchir à tout ce qui peut potentiellement arriver avec une voiture », souligne Erik Coelingh, ingénieur sûreté chez Volvo.



100 VOITURES AUTONOMES EN SUÈDE EN 2017

Et l'on parle bien sûr d'évènements plausibles et non pas de situations extraordinaires, comme la chute d'un avion. Toute la sécurité que peut proposer un industriel dans une voiture ne peut évidemment rien face à un cas de force majeure, qui n'entre pas dans les situations habituelles de la circulation routière. Même chose, a priori, pour un conducteur qui chercherait sciemment à vous rentrer dedans.

La voiture autonome est un domaine sur lequel Volvo travaille depuis quelques années déjà. Après avoir fait en 2012 une démonstration en Espagne d'un convoi de véhicules sans conducteur, le constructeur a indiqué l'an dernier qu'une flotte de 1.000 véhicules teste son cloud dédié, qui est destiné à faire communiquer les autos pour qu'elles puissent signaler des zones à risques. Et l'année prochaine, c'est un ensemble de 100 voitures qui rouleront de façon autonome en Suède.

Questions ? Réponses !

ANTIBIOTIQUES : LE VRAI/FAUX SUR LES ANTIBIO

« Les antibiotiques, c'est pas automatique » ou plus récemment « Les antibiotiques, si on les utilise à tort, ils deviendront moins forts »… Chaque année ces slogans agissent comme… des piqûres de rappel. Or curieusement, plus de 40 % des adultes pensent encore que les antibiotiques les aideront toujours à guérir « de tout, tout de suite ». Une idée bien fausse. Petit tour d'horizon des idées reçues et des vraies infos sur les antibiotiques.

Avant de tordre le cou aux idées reçues, la première question à se poser est de savoir « Pourquoi les antibiotiques ne peuvent pas agir sur les virus ? » Tout simplement parce qu'ils inhibent seulement la duplication des bactéries. Or le virus est un parasite qui, pour survivre, va utiliser les cellules de notre corps. L'antibiotique est donc impuissant à stopper son développement.

Le vrai/faux sur les antibiotiques

L'angine de l'enfant ne nécessite que très rarement la prescription d'antibiotiques : VRAI. Dans 60 % à 75 % des cas, les angines sont d'origine virale. Les antibiotiques seront alors totalement inutiles. Comme le précise l'Assurance-maladie, ils sont pourtant prescrits dans… 70 % des cas.

L'angine et la bronchite peuvent guérir d'elles-mêmes, sans antibiotiques : VRAI. La bronchite guérit en une dizaine de jours. Quant à l'angine (si elle est d'origine virale), il faut compter 4 à 5 jours.

Utilisé à tort, un antibiotique contribue à développer les résistances bactériennes : VRAI. Les bactéries s'habituent aux substances chimiques utilisées contre elles, et leur résistance augmente. Conséquence : l'efficacité des traitements antibiotiques s'en trouve réduite. Et les conséquences peuvent en être dramatiques. Chaque année dans l'Union européenne, 25.000 patients décèdent d'une infection liée à des bactéries multirésistantes…

Les antibiotiques permettent de guérir plus vite : VRAI et FAUX. S'ils peuvent en effet traiter efficacement une maladie d'origine bactérienne, ils sont en revanche inefficaces contre les maladies virales courantes. Ils ne réduisent pas non plus la gravité des symptômes.

Depuis quand jaillissent les eaux chaudes de Yellowstone ? 10.000 ans...

Célèbres, les geysers et les sources chaudes du parc de Yellowstone, aux États-Unis, existaient déjà il y a 10.000 ans. L'activité hydrothermale au sein du supervolcan n'aurait depuis quasiment jamais cessé, d'après des géochimistes qui ont pu dater précisément les dépôts siliceux autour du Old Faithful, gigantesque jet d'eau intermittent. Enfermés dans cette roche, le pollen et les micro-organismes ont parlé...



Témoins d'une activité volcanique complexe, les sources chaudes et les geysers fascinent, comme en Islande, au Chili ou encore dans le parc de Yellowstone, qui abrite un supervolcan dont on craint le réveil. C'est là que se trouve notamment la plus grande source chaude connue des États-Unis, et la troisième plus importante au niveau mondial, le Grand Prismatic Spring, un énorme bassin chauffé à plus de 70 °C. Le fameux Old Faithful (« vieux fidèle » en anglais) y produit l'un des plus grands jets d'eau chaude et de vapeur au monde, environ toutes les 90 minutes. Les terrasses en travertin et les vasques calcaires des Mammoth Hot Springs sont également très prisées des touristes visitant ce parc situé aux États-Unis, au nord-ouest du Wyoming.

Volcanologues et géologues tentent depuis longtemps d'y percer les mystères de l'activité volcanique. Ils y étudient les sources chaudes et les geysers, en plus de surveiller l'activité sismique de la région et de dater les manifestations des colères de la Terre dont elle garde la mémoire. Les scientifiques utilisent pour cela des méthodes basées sur les isotopes radioactifs qui permettent d'estimer directement les âges des roches, par exemple la datation radiométrique par le potassium-argon et par l'uranium-plomb. Dans le cas de Yellowstone, des événements récents peuvent être datés grâce au carbone 14. Il suffit pour cela de trouver des fragments de bois inclus dans la lave solidifiée ou enfouis entre des couches de cendres.

Un dépôt de geysérite continu depuis 10.000 ans ?

Les géochimistes ont entrepris plus récemment de dater l'activité des sources chaudes et des geysers eux-mêmes grâce au carbone 14. Pour comprendre leur méthode, et les résultats publiés dans le Journal of Volcanology and Geothermal Research, il faut savoir ce qu'est la geysérite.

L'eau des systèmes hydrothermaux de Yellowstone est le plus souvent saturée en dioxyde de silicium en solution : ce sont des eaux siliceuses. Lorsqu'elles se refroidissent, la solubilité de cette silice diminue et celle-ci se dépose, tapissant les parois d'une roche nommée geysérite, une forme de silice amorphe hydratée. En se déposant, elle piège des pollens provenant des arbres et des plantes des alentours, des fragments de charbon de bois provenant des incendies des forêts du voisinage et même les films biologiques des extrêmophiles qui vivent dans ces eaux siliceuses.

En dissolvant des échantillons de geysérite provenant de ces couches, les chercheurs peuvent ainsi en extraire des matériaux organiques contenant du carbone 14 et isolés de l'atmosphère depuis la formation des dépôts. L'analyse des isotopes du cabone permet ainsi de dater la mise en place des geysers et des sources chaudes. C'est ce qu'ont fait les chercheurs au moyen d'un spectromètre de masse du Lawrence Livermore National Laboratory.

Les données recueillies laissent penser que la région entourant le Old Faithful est en activité continue depuis le début de l'Holocène, c'est-à-dire depuis 10.000 ans.

Pour les seniors, conduire c'est bon pour le moral et la santé

Continuer à conduire le plus longtemps possible ne permet pas seulement aux personnes âgées de rester indépendantes : une nouvelle étude américaine montre en effet que les seniors qui conduisent encore sont également en meilleure santé.

Une équipe de chercheurs de la Mailman School of Public Health (rattachée à l'université Columbia de New York) a examiné 16 études précédentes s'étant penchées sur la santé de conducteurs des deux sexes âgés de 55 ans et plus, puis a comparé ces résultats avec des données provenant de conducteurs actuels. Conclusion : après l'arrêt de la conduite, les seniors voient leur risque de développer des symptômes dépressifs quasiment doubler. La probabilité d'être admis dans une maison de retraite ou un foyer spécialisé est alors multipliée par cinq.

De même, bien que beaucoup de ces seniors aient arrêté de conduire par suite d'un déclin de leurs capacités physiques et cognitives, les résultats de l'étude montrent clairement qu'il n'a fait qu'empirer après leur abandon du volant. L'arrêt de la conduite a également provoqué une réduction de 51 % de la taille des cercles sociaux, les femmes connaissant une baisse plus forte dans ce domaine que les hommes. Ceci pourrait contribuer à l'aggravation de l'état de santé observé dans les autres domaines.



« Les personnes âgées qui ont arrêté de conduire substituent petit à petit les activités intérieures et domestiques aux activités extérieures, et il se peut que ces activités d'intérieur ne soient pas aussi bénéfiques pour la condition physique qu'une occupation extérieure, comme un emploi ou une activité bénévole, explique Thelma Mielenz, l'une des responsables de l'étude. Quand le temps est venu de cesser de conduire, il est important d'établir un programme personnalisé pour préserver ses fonctions de mobilité et sa vie sociale. »

Des conducteurs souvent plus sûrs mais aussi plus fragiles

Selon l'Association américaine de l'automobile (AAA), les seniors sont parmi les conducteurs les plus sûrs, et leur risque d'accident est moindre, car ils portent plus facilement leur ceinture, respectent mieux les limitations de vitesse et sont moins susceptibles de prendre le volant après avoir consommé de l'alcool.

Cependant, leur fragilité allant croissant, les seniors sont naturellement plus enclins à souffrir de blessures graves – ou à trouver la mort – en cas d'accident. En prenant en compte ce risque accru, l'AAA a lancé en 2003 aux États-Unis un programme spécifique (Lifelong Safe Mobility) destiné à permettre aux seniors de continuer à conduire le plus longtemps et le plus sûrement possible, et à rester mobiles même après leur arrêt de la conduite.

Étonnantes prouesses de l'altimétrie spatiale pour surveiller l'océan

À peine lancé et déjà en activité : Jason-3, le dernier-né des satellites altimétriques franco-américains, fournit ses premières mesures du niveau de la mer, un indice surveillé comme le lait sur le feu depuis 1992 avec Topex-Poseidon, puis par Jason-1 et Jason-2. La technologie a considérablement progressé et se sera encore améliorée pour le prochain satellite Swot, comme nous l'explique un responsable de Thales Alenia Space, spécialiste mondial dans ce domaine.

Depuis plus de trente ans qu'elle existe, la mesure altimétrique au moyen de satellites a montré et quantifié la hausse continue du niveau de l'océan mondial. Les moyens techniques ont fortement gagné en précision et en efficacité, comme nous l'explique Hervé Hamy, vice-président Observation et Science chez Thales Alenia Space, devenue une référence dans ce domaine. Depuis le lancement du premier altimètre français à bord de Topex-Poseidon (1992-2005), « nos instruments équipent la plupart des satellites altimétriques dans le monde avec une précision en constante amélioration ».

Des 5 centimètres de Topex-Poseidon (1992), on atteint avec Jason-3 une précision de 3,4 cm. « Mais nous visons 2,5 cm et un gain de performance de 25 % avec le futur Poseidon de Jason CS. » Avec les futurs satellites, comme Swot à l'horizon 2020, le gain s'obtiendra au niveau de la résolution spatiale. Là où Jason-3 travaille avec un pixel de 7 à 8 km, Swot « restituera des images avec une résolution spatiale de seulement quelques centaines de mètres ».



Jason mesure l'océan et Swot surveillera les eaux continentales

Pourtant, à l'origine, l'altimètre français de Topex-Poseidon n'était qu'un instrument probatoire. Il venait en complément de l'altimètre américain, alors instrument principal, mais qui a connu des défaillances. À l'issue de cette mission, il est apparu que Poseidon, plus petit, présentait un meilleur rapport entre coût, masse et performance. C'est donc lui, et ses successeurs, qui ont pris le relais pour les missions d'altimétrie. Avec les satellites Jason est née une « coopération industrielle franco-américaine avec le JPL qui se poursuit ».

La montée du niveau des mers, causée notamment par la fonte des glaciers et la dilatation de l'eau chauffée, est une des conséquences du réchauffement climatique. Elle affectera une grande partie de la population mondiale, dont 50 % vit à moins de 100 km des côtes, en particulier dans les atolls du Pacifique ou au Bangladesh, très peu surélevés par rapport au niveau actuel des océans. D'où l'intérêt « d'une surveillance globale des océans, élargie également aux eaux continentales et aux glaces, et de la garantie d'une continuité des données sur une longue période, débutée avec le satellite Topex-Poseidon ».

Pour les eaux continentales, ce sera Swot. Cette mission est d'abord destinée à « l'étude fine du niveau des océans et de la topographie des eaux de surface continentales, lacs et cours d'eau, et du débit des rivières ». Pour cela, elle embarque deux charges utiles nommées Nadir et Karin. Cette dernière, réalisée en coopération avec le JPL, utilise un altimètre interférométrique, « c'est-à-dire qu'il comporte deux antennes SAR en bande Ka positionnées avec précision tout en étant éloignées de 10 mètres l'une de l'autre ». Elles offrent une observation bidimensionnelle de 120 km de large, avec une résolution horizontale de l'ordre de 50 à 100 m, programmable de part et d'autre de la trace, c'est-à-dire la trajectoire du satellite par rapport au sol. Jason-3, lui, fonctionne au nadir : il n'observe que ce qui se trouve exactement sous son orbite. Swot réalisera des fauchées plus grandes, « typiquement de 120 kilomètres de part et d'autre du nadir », avec un niveau de précision très supérieur.

L'altimétrie a aussi des applications commerciales

Quant à l'avenir de la surveillance des océans et des eaux continentales, océanographes et climatologues ont moins de souci à se faire. La décision de la Commission européenne « d'intégrer à Copernicus la surveillance et la mesure de la hauteur des eaux a donné naissance à une nouvelle famille Sentinel ».

Ce sera d'abord Sentinel-3 avec une « mission altimétrique, complémentaire de Jason-3 ». Le premier des quatre satellites de cette famille sera lancé le 16 février prochain. Suivra Sentinel-6, également appelé Jason CS (CS pour continuité de service) dans le cadre du programme européen Copernicus. Ou plutôt suivront car deux satellites de ce type seront réalisés. Ils embarqueront un altimètre Poseidon de nouvelle génération (Poseidon 4) qui se « différenciera de celui de Jason-3 par un gain de performance d'environ 25 % ». Ils seront lancés dans les années 2020 avec pour objectif de rendre l'altimétrie opérationnelle, avec « l'émergence de nouveaux services et applications là où les satellites Jason étaient avant tout utilisés à des fins scientifiques ».

Charbon propre : l'industrie peut-elle relever le défi ?

ALORS QUE LA COP21 prônait la fin de l'utilisation des énergies fossiles, certains irréductibles ont pris part au débat pour défendre le charbon, pourtant très polluant. C'est le cas notamment de la Saskatchewan (province de l'Ouest du Canada) qui profitait de la conférence pour présenter ses avancées en matière de captage et stockage de carbone. Une technique parmi d'autres qui permettrait de disposer d'un charbon propre.

Le charbon, un cauchemar pour l'environnement ?

Considéré comme un désastre écologique comme il en existe peu, le charbon et ses conséquences sur l'environnement font l'objet d'une lutte acharnée des défenseurs de la nature et des fervents protecteurs de l'avenir de notre planète. Si la COP21 s'est évertuée à dresser un tableau de mesures permettant de soustraire peu à peu notre société à sa dépendance aux énergies fossiles, le charbon demeurait au premier plan des cibles à abattre, et pour cause.

A elle seule, une centrale à charbon d'une capacité de 150 mégawatts génère plus d'un million de tonnes d'émissions de gaz à effet de serre (GES) chaque année, soit l'équivalent de 300 000 voitures. Le charbon est responsable de plus de 40 % des émissions de CO2 de la planète, ce qui en fait l'ennemi énergétique numéro un. Seul hic, il assure aussi près de 41 % de la production mondiale d'électricité.

Combattre le réchauffement climatique va nécessiter l'instauration d'un modèle énergétique global décarboné dans lequel les énergies fossiles n'ont plus leur place. Se débarrasser du charbon ? Certains pays commencent déjà à le faire, comme le Royaume-Uni, sur le point de fermer l'ensemble de ses centrales à charbon. Des entreprises ont également fait le vœu de se défaire de toute activité en lien avec le charbon, telle Engie en France.

D'autres se posent la question : doit-on vraiment se passer du charbon pour réussir notre transition énergétique ? En dehors des risques environnementaux inhérents à l'industrie charbonnière, cette énergie présente l'avantage d'être abondante sur la planète. On estime en effet qu'il reste assez de réserves dans le monde pour satisfaire quelques 110 années de consommation.

Au moment où la communauté internationale s'accorde pour axer son modèle énergétique sur les énergies renouvelables, cette filière encore naissante reste aujourd'hui hors de portée pour de nombreux pays. Notre société a donc encore besoin des énergies fossiles pour répondre à ses besoins énergétiques. Il s'agit aujourd'hui de savoir comment guérir ces « cancers écologiques » en arrivant à exploiter ces fossiles de manière plus responsable. Si le pari semble audacieux, certains s'y sont déjà essayés.

Capturer le CO2, l'objectif fixé par la Saskatchewan

L'importance du charbon dans la production énergétique mondiale fait qu'il devient compliqué de réduire son utilisation à zéro du jour au lendemain. Certains pays, aidées par des acteurs du secteur énergétique, font plutôt le choix de travailler au développement de techniques permettant une exploitation du charbon qui diminue de manière significative son impact sur l'environnement.

Le Premier ministre saskatchewanais était présent lors de la COP21 pour défendre ce parti pris et parler de l'initiative développée par SaskPower, la principale compagnie énergétique de la Saskatchewan (province de l'Ouest du Canada). La société a créé un appareil capable de capturer et stocker les émissions de dioxyde de carbone de la centrale à charbon de Boundary Dam. SaskPower se targue d'un taux de capture de près de 90 % de C02, stocké directement dans le sol ou revendu.

Si la technologie suscite encore certaines interrogations chez les experts quant à son fonctionnement et son degré d'efficacité, elle préfigure un modèle qui pourrait se développer dans le monde entier et voir les conséquences négatives du charbon sur l'environnement s'amoindrir.

Une autre manière de passer du mythe du charbon propre à la réalité est d'améliorer le rendement des centrales à charbon. Ces dernières sont loin de fonctionner majoritairement à plein régime. On estime qu'elles tournent en moyenne avec un rendement de l'ordre de 30 %. Il est pourtant possible d'optimiser ces capacités en ayant recours à des technologies dites supercritiques ou ultracritiques. EDF investit sur ce terrain en Chine, pays qui tire 90 % de son énergie du charbon. L'énergéticien français a annoncé en avril dernier la construction d'une centrale à charbon propre de 2000 MW, située à Fuzhou. « Ce projet nous permettra de maintenir notre savoir-faire dans le charbon, qui assure 75 % de la production d'électricité en Chine, et d'acquérir une expertise dans les technologies les plus modernes. » déclarait alors le groupe au moment de l'annonce. Le rendement de cette centrale devrait être de 43 % avec des émissions de GES qui passeront de 900 grammes par kilowattheure pour une centrale normale à 800 grammes.

Selon l'ONG 350.org, plus de 500 institutions dans le monde auraient décidé de renoncer à investir dans les énergies fossiles et particulièrement dans le charbon afin de réorienter leurs capitaux vers des activités favorisant l'émergence des EnR. Certes, ce mouvement entraine notre société vers un avenir décarboné mais ignore toutes les solutions qui nous permettraient aujourd'hui de continuer de recourir aux fossiles tout en préservant notre planète. Une phase qui laisserait le temps à la filière des renouvelables de se renforcer et d'avoir les ressources nécessaires pour satisfaire la demande énergétique mondiale.

LES CINQ ALIMENTS CLÉS POUR RETROUVER SON POIDS

ABRICO

Riche en fibres, en potassium, en vitamines « bonne mine ». Sa haute tenue en pectines, fibres ultra-douces et ultra-performantes pour couper la faim. Les intestins les plus réfractaires les tolèrent. Son apport confortable en potassium le hisse au rang convoité des meilleurs sources de ce minéral antirétention d'eau. Une vraie garantie antigonflette !

Sa faiblesse calorique rapportée à une bonne densité en fibres, vitamines et minéraux, tous utiles pour mincir sans agresser l'organisme

POULET, UN BIJOU DE PROTÉINES

Un régime minceur sans poulet, ce n'est pas un régime. Il est ultra riche en protéines light (blanc). En grillade, en plancha ou froid, profitez de l'été pour manger du poulet le plus souvent possible. Sans la peau, le poulet est riche en protèines maigres et très digestes. L'aile ou la cuisse fourmillent de vitamines B et de minéraux "minceur" tels le fer, le zinc.

TOMATE

C'est l'été, le moment des saveurs alors pas question de se passer de sa jolie couleur, de ses fibres, de sa vitamine C. Son ultra-polyvalence explique son omniprésence dans le frigo (tomate nature), en boîte (coulis, tomate pelées) et au congélateur (soupe, velouté) et lui permet de remplacer avec brio sel, gras ou tout autre additif plus douteux sur le plan silhouette

CREVETTE

La crevette est un grand classique des régimes... à condition de ne pas manger la tête, où se concentrent le gras et le cholestérol. On fait difficilement plus riche en protéines. Quant aux glucides et aux graisses, à part quelques traces d'oméga 3, elle n'en renferme pas, tout simplement.

Elle se compte bonne source de vitamine B3 et contribue à la production d'énergie.Comprenez: grâce à la B3, on grille tout, on ne stocke pas. En plus, elle apporte une bonne quantité de sélénium, minéral anti-âge et antikilos majeur.

SE RONGER LES ONGLES...
COMMENT ARRÊTER!?!



La première chose à faire, c'est de te motiver et de te convaincre que tu dois arrêter ! Dis-toi que pour les autres, quelqu'un qui se bouffe les ongles est forcément un peu chelou... En plus, ils perçoivent tout de suite ton manque de confiance en toi et ton stress. Pour la dragues, c'est pas le top. Retrouver de belles mains, ça pourrait faire monter ton capital séduction...

Pas facile de trouver la bonne méthode : On a listé les trucs qui marchent pour arrêter...

- Le vernis amer : c'est comme du vernis, sauf qu'il a un goût dégueu... Tu peux en trouver en pharmacie ou dans les grandes surfaces.
- Les faux ongles : si tu te colles des faux ongles, les tiens seront recouverts et tu ne pourras plus y toucher. Pour les filles uniquement !
- Les pansements : si tu as un ongle fétiche sur lequel tu t'acharnes, pose un pansement dessus !
- L'onglerie : prendre soin de ses ongles, c'est un bon truc pour arrêter de les ronger. Les esthéticiennes des onglerie connaissent bien le problème. Dès la première visite, tu trouveras tes ongles plus jolis et t'auras envie que ça dure !
- Le chewing gum : avoir un truc dans la bouche, ça évite que tu y mettes tes doigts. En plus, mâcher du chewing gum, ça détresse. Fais attention quand même à ne pas te décrocher la mâchoire !
- L'élastique ou le trombonne à tripoter. Il t'occupe les mains et pendant ce temps, tu ne joues plus au rongeur.

LA TENDANCE DE COSMÉTIQUE BIO



la cosmétique bio: a pour rôle de respecter l'environnement et la santé à la fois.

"Bio" vient du grec bio qui signifie la vie, le vivant. La bio-attitude, c'est devenu un réel état d'esprit. Voilà pourquoi les gammes de produits, aux vertus issues du vivant, plus ou moins glamour dans la texture, le parfum et le packaging, ont le vent en poupe.

Les cosmétiques bio n'utilisent pas de conservateurs comme les parabènes, ni de colorants ou de parfums de synthèse. Les émulsions (avec eau) sont dans des flacons "airless", protecteurs et hermétiques. Les baumes et les huiles (sans eau) utilisent des huiles essentielles qui servent de conservateurs

Dans le domaine de la cosmétique bio, 260 ingrédients sont autorisés, contre 6 000 dans la cosmétique traditionnelle. 95 % des ingrédients sont d'origine naturelle, les 5 % restants faisant partie d'une liste restreinte de 5 conservateurs autorisés.

Le cahier des charges impose aussi des exigences sur l'emballage recyclable.

OÙ SE TROUVENT LES VITAMINES
VITAMINE B2 :



Vitamine B2: se trouve dans les mêmes produits que la vitamine B1.

La vitamine B2 intervient dans le processus d'oxydation cellulaire (respiration). Elle est également essentielle pour bien digérer les hydrates de carbone, mais aussi pour profiter au maximum des protéines et des corps gras.

L'organisme a besoin de cette vitamine pour produire et réparer les tissus et les membranes du corps. Elle aide à mieux supporter le stress. Sa carence entraîne un arrêt de la croissance, des troubles de la peau et des muqueuses.

ASTUCE... ASTUCE... ASTUCE... ASTUCE...

Pour faire passer une crise de hoquet

-Prenez un sucre.
- Trempez le dans du vinaigre.
- Et manger le sucre vinaigré.

Si vous n'avez pas ou n'êtes pas très attirer par le sucre au vinaigre...

Vous pouvez aussi essayer avec du jus de citron.

- Pressez-vous un peu de citron pure dans un verre et avalez.

Sinon il vous reste la bonne et vieille méthode !

- Inspirez, et bloquez-vous la respiration quelques instants.

Salade de pommes de terre bien blanche

Dans l'eau de cuisson de vos pommes de terre ajouter un peu de vinaigre ou du jus de citron. Votre salade sera bien blanche et non grisâtre comme il arrive de le voir. Vous pouvez également mélanger tous vos ingrédients deux jours avant à condition de ne pas utiliser de la vraie mayonnaise.

Comment enlever l'acidité dans vos sauces tomates

Pour enlever l'acidité dans vos sauces tomates, ajouter 1/4 c. thé de bicarbonate de soude(soda à pâte) à la sauce pendant la cuisson.

conserver la couleur des légumes colorés

Vos légumes cuits, surtout les verts, perdent de leur couleur ? Un geste suffit pour qu'ils soient plus éclatants !Préparez un grand volume d'eau bien froide, dans un saladier par exemple. Dès la cuisson de vos légumes finie, plongez-les dans cette eau froide pour fixer la couleur. Ils en seront aussi plus croquants !

Viande de veau farcie à l'oeuf



Ingrédients :

- 6 biftecks de 100 g
- 6 œufs durs
- 1 dl d'huile
- sel
- poivre

Préparation :

■ Bien aplatir les biftecks, les assaisonner de sel et poivre, mettre au milieu de chacun un œuf dur qu'on aura probablement débarrassé de la coquille, rouler la viande autour de l'œuf et la ficeler en ayant soin de respecter la forme de l'œuf.

■ Mettre par ailleurs l'huile dans une cocotte en fonte, y placer la viande ficeler, faire cuire à couvert et à feu doux. Lorsque la viande est cuite, sortir du feu.

■ Mettre les rouleaux de viande dans un plat. Laisser refroidir.

■ Déficeler et couper en rondelles qui serviront à accompagner un plat de légumes ou à être présentées ainsi avec une salade verte on peut les faire accompagner de jus dans une saucière, ou les servir avec une sauce tomate.

Gâteau glacé à l'orange

Ingrédients :

- 2 œufs
- 200 g de farine
- 150 g de sucre en poudre
- 1 yaourt nature
- 1 sachet de levure
- 150 gr de beurre
- Glaçage à l'orange

Préparation :

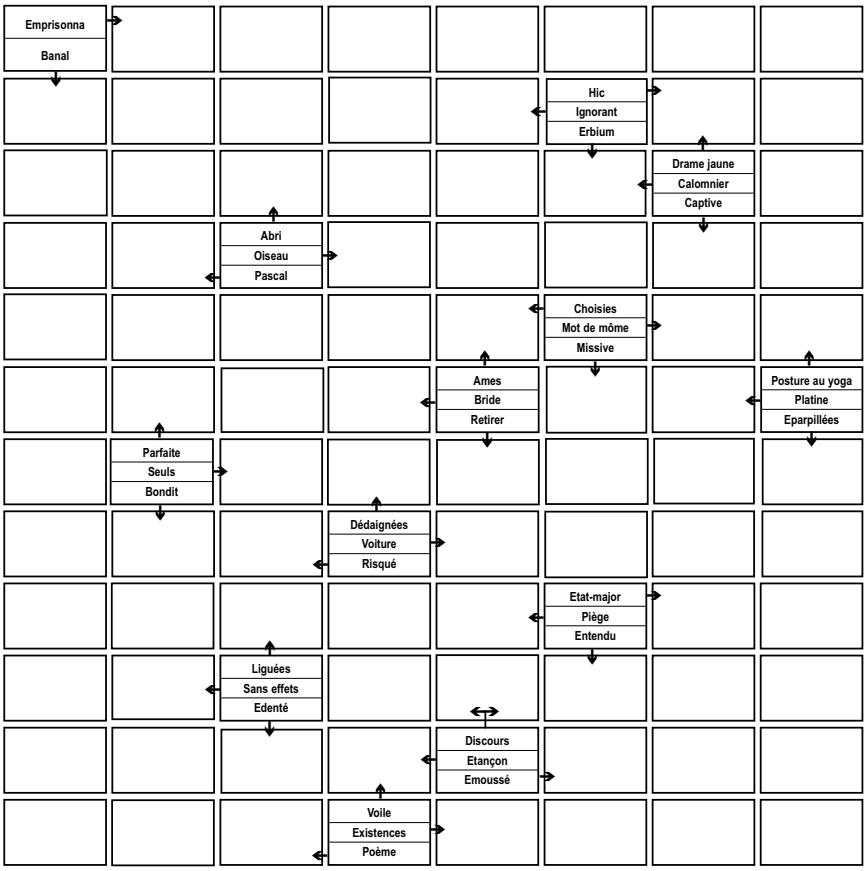
■ Battre les œufs, ajouter le beurre, le zeste de l'orange et le sucre, fouetter à fin d'obtenir un mélange homogène. Ajouter la farine tamisée avec la levure, le yaourt, l'huile et continuer de battre.

■ Verser dans plat beurré allant au four. Cuire 40 min.

■ Après refroidissement napper le gâteau avec le glaçage d'orange et servir.



Mots fléchés n° 1447



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1446

Horizontalement

- RAMASSA / TARI - UNI / IDEALE - N / TOSSE - BE
UT - MURIS / LESERAS - / ARA - RIEN / R - INERTE
INNE - ASA / SUEURS - N / AI - FA - ST / ISO - TOUS

Verticalement

- TITULARISAI / RADOTER - NUIS / ARES - SAINE - O / MIASME - NEUF -
A - LEURRE - RAT / SUE - RAIRAS - O / SN - BISETS - SU / AINES - NEANTS

Mots croisés 9/9 n° 1447

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3					■				
4			■					■	
5	■						■		
6					■				
7						■			■
8				■					
9									

HORIZONTALEMENT

1. Haut en couleur - 2. Résiderai - 3. Munition de canon - Rapidement - 4. Demi rond - Mer grecque - 5. Meurtrie - Sur une borne - 6. Un peu fou - Etable à porcs - 7. Mille-pattes - Note de musique - 8. A le toupet - Se soulagea - 9.Irritables.

VERTICALEMENT

1. Dieu du Tonnerre - Dernière main - 2. Machine-outil - 3. Roi de comédie - Partir - 4. Sculptée - 5. Vieux do - Terre et mère - Transpire - 6. Enrôlées - Cours mignon - 7. Lac des Etats-Unis - Passé sous silence - 8. Pianiste français - Désastre - 9. A toi - Face de dé.

SOLUTION N° 1446

Horizontalement

IMPETUEUX
MAUVIETTE
MUR - GLU - R
ES - PREVUE
NOTEE - ERS
SALVES - E -
IE - ESAU - T
TELL - URNE
ESSENTIEL

Verticalement

IMMENSITE
MAUSOLEES
PUR - TA - LS
EV - PEVELE
TIGREES - N
UELE - SAUT
ETUVE - URI
UT - URE - NE
EXRES - TEL

Mots croisés 9/13 n° 1447

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2				■					
3						■			
4			■					■	
5					■				
6		■							■
7							■		
8			■						
9				■					
10		■						■	
11					■				
12						■			
13									

HORIZONTALEMENT

1. Assemblage disparate de couleurs - 2. Bête - Imiter le mouton - 3. Percée - Olifant - 4. Accusateur public - Au revoir - 5. Détruire petit à petit - Patron américain - 6. Crie comme le chat - 7. Empotés - Renfort d'affirmation - 8. Un papillon l'est vite - Dignité - 9. Et tout le reste - Altération des aliments - 10. Susceptibles - 11. Grivois - Enduré - 12. Oiseaux d'Australie - Possessif - 13. Fermeture.

VERTICALEMENT

1. Elles bredouillent - 2. Bêtes de somme - Jeté - Essence - 3. Métro français - Agité - Fixer - 4. Mettre noir sur blanc - Trouille - 5. Suivi les instructions - Accepte - Troisième personne - 6. Il longe le canal - Excessives - 7. Ethanol - Abrège - 8. Science écourtée - Ville française - Apte - 9. Trimardes - Affecté.

SOLUTION N° 1446

Horizontalement

MARMONNER / OIE - SAUCE / USER - NEON / SELECT - SE / TE - CLIPS - / ISERE - REG / Q - HERBIER / UV - ECUS - O / AIRS - TEES / IRA - JEEP -
RENDUE - OR / E - GUS - BUE / SISE - LUXE
DUE / OS - CLERC - / JUS -

Verticalement

MOUSTI- / QUAIRES / AISEES - VIRE - / I / REEL - EH - / RANGS / M - RECREES -
NANTI - BUTEE - L / NUE - PRISEE - BU / ECOSSEE - EPOUX / RENE - GROS - / REE

SODUKU 176

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

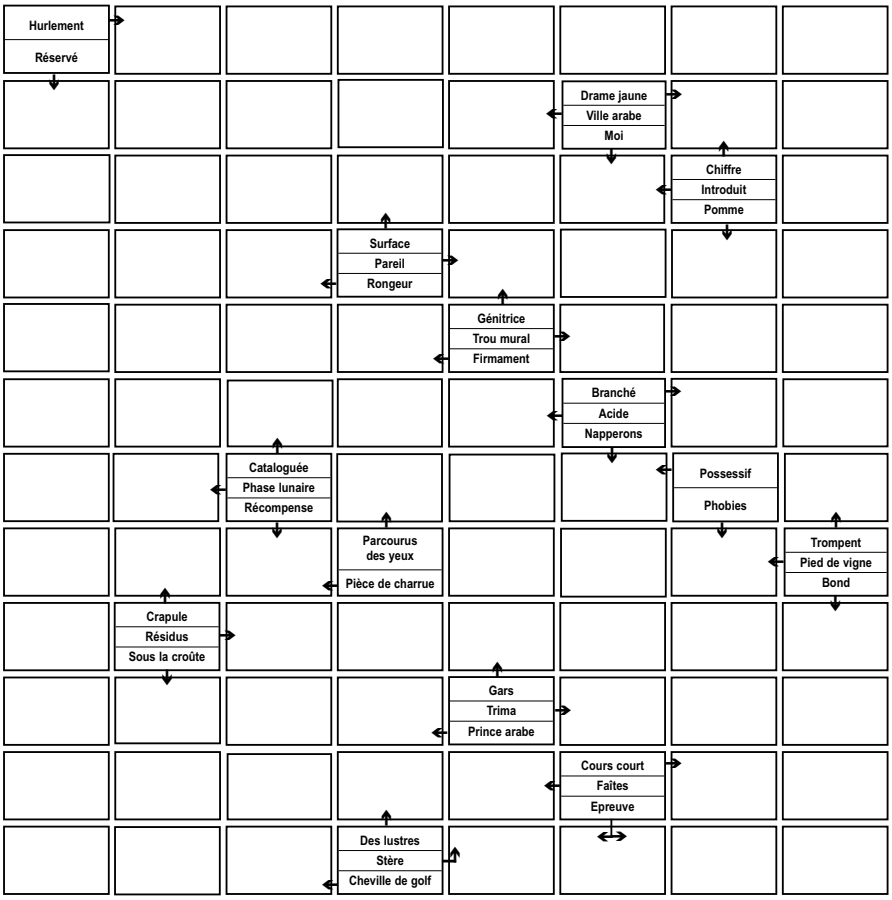
	7		8		2			
2							5	3
		9		3		2		
8			9		5			1
	9	3				5	4	
					3			
		8		1		9		
5				6			1	8
	6		5					



SOLUTIONS

1	8	5	7	6	3	2	4	9
9	4	2	5	1	8	6	7	3
3	7	6	4	9	2	8	5	1
4	1	3	9	2	5	7	8	6
8	6	7	3	4	1	5	9	2
2	5	9	8	7	6	1	3	4
6	9	8	2	5	4	3	1	7
7	3	1	6	8	9	4	2	5
5	2	4	1	3	7	9	6	8

Mots fléchés n° 1462



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1461

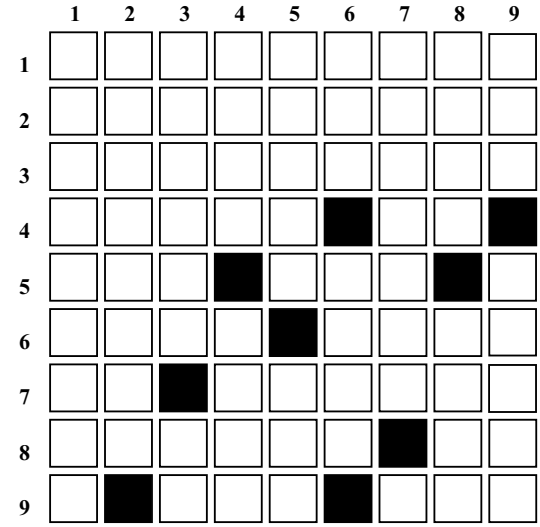
Horizontalement

- GRONDES
FAITE - PO
RIVE - PIU
ALERTE - L
CLE - RUSE
TASSE - PS
IR - ASPE -
ODE - SECS
N - CRANTA
NOUA - TRI
ES - LIEES
RAGES - SI

Verticalement

- FRACTIONNER
GAILLARD - OSA
RIVEES - ECU - G
OTER - SA - RALE
NE - TRESSA - IS
D - PEU - PENTE -
EPI - SPECTRES
SOULES - SAISI

Mots croisés 9/9 n° 1462



HORIZONTALEMENT

1. Passionnées - 2. Commerçante - 3. Salles d'audience d'un tribunal - 4. Bois comme un chat - Branché - 5. Lettre grecque - Résume une litanie - 6. Ville de Guyane - Cri d'effort - 7. Petite soudure - Poisons de serpents - 8. Choses délicieuses - Mère de géants - 9. Vague espagnole - Cales.

VERTICALEMENT

1. Avec importance - 2. Marque de dédain - 3. Instrument pour percer les os - Lac du Soudan - 4. Contrat - Autorisation - 5. Objet - Ecole de cadres - 6. Détesté - Ecorces de chêne - 7. Développé - 8. Premier jardin - Séraphin - 9. Possessif - Petites baies.

SOLUTION N°1461

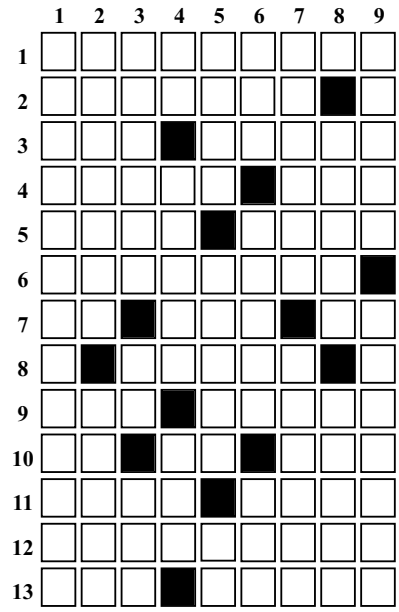
HORIZONTALEMENT

DEMESURES
ELU - AVENU
MATER - EDE
AGENDA - OS
NU - VIZIR -
DETONANTS
E - RIELS - I
EPIE - EUES
SIESTE - TE

VERTICALEMENT

DEMANDEES
ELAGUE - PI
MUTE - TRIE
E - ENVOIES
SARDINE - T
UV - AZALEE
REE - INSU -
ENDORT - ET
SUES - SISE

Mots croisés 9/13 n° 1462



HORIZONTALEMENT

1. Capacités - 2. Bleu - 3. Poème - Va chercher - 4. Coalisé - Cri de bûcheron - 5. Contestes - Mélangé - 6. Sottise - 7. Il fait réflexion - Glousse - Degré musical - 8. Estime - 9. Moitié d'Adam - Nonchalante - 10. Mis pour moi - Cobalt - Vallée - 11. Etançon - Grimace - 12. Atomique - 13. Cheville de golf - Paris.

VERTICALEMENT

1. Rabotage - 2. Confiserie - Habillée - 3. Tableaux - Ministère abrégé - Balle de service - 4. Conifère - Chamois pyrénéen - Poil à l'œil - 5. Coup - Fromage de lait de brebis - Etat-major - 6. Elle porte les manchettes - Coiffure des anciens - Joli mois - 7. Il est bon à jeter - Expéditions - 8. Bronzer - Jeune vache - 9. Querelle - Citées lettre par lettre.

SOLUTION N° 1461

HORIZONTALEMENT

ACHEMINES
PREVENANT
PELE - FILA
ENA - PISES
TESSON - VE
IL - OLIVE -
SEPIA - OSA
SEL - ICI - L
A - AEROSOL
NATTER - MU
TUEE - AGIR
ET - TANISE
SODAS - TES
EVE - SOI -
ETETA
ME - POLAIRE -
AS

VERTICALEMENT

APPETISSANTES
CRENELEE -
AUTO
HELAS - PLATE -
D
INFINI - CORAN -
NAIS - VOIS - GIT
ENLEVES -
OMISE
STASE -
ALLURES

soduku 132

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

1			5	2				
				7	4			1
	6	3				5		
	9				1		2	
	1	5				9	6	
	7		4				5	
		9				8	1	
5			2	8				
6				4	3			5

Solutions

1	8	6	2	3	9	7	5	4
7	2	9	4	5	1	3	6	8
3	4	5	8	6	7	9	1	2
4	7	8	6	2	3	5	9	1
5	9	3	7	1	4	2	8	6
6	1	2	9	8	5	4	3	7
9	6	1	3	7	2	8	4	5
8	3	7	5	4	6	1	2	9
2	5	4	1	9	8	6	7	3



LE JEUNE INDÉPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



TF1 20 560 Person of Interest



Le nom du criminel Carl Elias a été sorti par la Machine. Dominic, l'ambitieux leader de la Fraternité, souhaite se débarrasser de ce rival qui l'empêche de développer ses affaires. Reese doit agir seul pour le protéger. En effet, Shaw dont la couverture a été grillée est en grand danger. Root l'aide à fuir et à se cacher de Samaritain. Mais la jeune femme ne souhaite pas se laisser intimider.

CANAL+ 20 00 Montpellier / Marseille - Football. Championnat de France Ligue 1. 24e journée.



Vitorino Hilton et les Montpelliérians ont besoin de prendre des points pour s'éloigner de la zone de relégation. Frédéric Hantz, qui a remplacé Rolland Courbis au poste ...

M6 20 55 Insaisissables



J. Daniel Atlas, Merritt McKinney, Henley Reeves et Jack Wilder, qui vivotent de leurs talents de prestidigitateurs, reçoivent chacun une carte de tarot qui leur donne rendez-vous au même endroit. Un plan mystérieux leur est dévoilé. Un an plus tard, en direct d'une scène de Las Vegas, ils effectuent un incroyable braquage dans une banque parisienne. Alma, d'Interpol, et Dylan, du FBI, sont chargés de l'enquête.

france 2 20 55 Cash investigation



Chaque jour, les enfants peuvent être exposés jusqu'à 128 résidus chimiques. Augmentation des cancers, des anomalies de naissance ou des troubles hormonaux... ces pathologies pourraient bien souvent avoir une même cause : les pesticides. Six multinationales contrôlent ce secteur : Syngenta, Bayer, Monsanto, Dow, Basf et DuPont. Pendant un ...

france 3 20 55 Qui sème l'amour...



A son retour de vacances, Julie, 35 ans, exploitante agricole et célibataire, découvre que sa mère, Huguette, s'est installée chez elle et a licencié l'ouvrier qui travaillait à son service. Dans l'urgence, Julie embauche Djibril et fait croire à sa maman que ce dernier est son nouveau petit ami... D'abord ravie, Huguette se met ...

TV5MONDE 20 55 Meurtres à Guérande



Au cours d'une enquête de routine, Marie aperçoit la tête d'un homme fraîchement coupée, dans un cimetière, au fond d'un caveau dont les portes ont été forcées. Elle repose dans le cercueil d'une fille morte il y a quinze ans. Marie fait rapidement le lien avec une information diffusée dans tous les commissariats de France, faisant état de la découverte du cadavre de Victor Drosset, un paludier retrouvé sans tête dans les marais salants de Guérande (Loire-Atlantique).

HORAIRES DES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:55	12:43	15:34	18:00	19:21
CONSTANTINE	05:59	12:48	15:39	18:06	19:26
ALGER	06:13	13:02	15:53	18:19	19:40
OUARGLA	06:01	12:53	15:52	18:19	19:35
CHLEF	06:20	13:09	16:01	18:27	19:48
MOSTAGANEM	06:25	13:14	16:06	18:33	19:53
ORAN	06:28	13:17	16:10	18:36	19:56

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5388- MARDI 22 RABIE ETHANI 1436

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

	Max	Min
Alger	21°	6 °
Oran	20°	8°
Constantine	20°	3°
Ouargla	20°	4°

EXPOSITION DE CARICATURES SUR LA LIBERTÉ DE LA PRESSE AU PALAIS DE LA CULTURE

Une belle illustration du partenariat algéro-canadien

Le ministre de la Culture, Hamid Grine, et l'ambassadrice du Canada, Isabelle Roy, ont procédé hier au palais de la Culture à l'ouverture d'une remarquable exposition de caricatures sur la liberté de la presse.

La présence de ces hauts responsables témoigne de la même attention et du même intérêt accordés par l'Algérie et le Canada à l'importance de la liberté de la presse. Cette manifestation culturelle commune constitue un bel exemple de coopération et de partenariat dans l'illustration de valeurs universelles. C'est véritablement un étroit partenariat entre les deux pays, en ce sens que l'exposition est organisée à parts égales conjointement entre côté algérien, le Centre national de documentation, de presse, d'image et d'information, rattaché au ministère de la Communication et, côté canadien, le Comité canadien pour la liberté de la presse mondiale, basé à Ottawa, ainsi que la Commission canadienne pour l'Unesco. Le Centre national de documentation, de presse, d'image et d'information, spécialisé dans les illustrations et les documents retraçant notre histoire, présente une galerie impressionnante de photographies anciennes fixant des villes de notre pays, illustrant nos musées, immortalisant nos sites archéologiques et, aussi, dressant un gigantesque tableau des portraits de nos maîtres de la caricature. L'Algérie peut être fière du magnifique talent de ses artistes qui réalisent des chefs-d'œuvre dans la caricature, baignés par un vif esprit critique inspiré par l'actualité vivante. La nouvelle Constitution algérienne les conforte dans leur liberté de création et d'inspiration. Ils sont nombreux d'ailleurs à avoir reçu des prix aussi bien nationaux qu'internationaux. Pour ce dernier point, nos caricaturistes ont obtenu des distinctions auprès justement de la Commission canadienne pour l'Unesco et du Comité canadien pour la liberté de la presse mondiale, qui organisent chaque année, depuis 2001, un concours international de dessin éditorial, ouvert aux caricaturistes du monde entier. Depuis cette date, sept cents candidats ont été récompensés et l'exposition algéro-canadienne ouverte hier au palais de la Culture, constituant un bouquet des œuvres de ces lauréats, illustre la galerie d'art ouverte à cet effet. Ces lauréats viennent du monde entier.

«Il s'agit d'une exposition itinérante qui vient de faire le tour des pays africains. Pour l'Algérie, nous avons ajouté des légendes et des explications en langue arabe», précise Kirk Daniel Duguid, conseiller politique à l'ambassade du Canada, qui cite aussi la participation du Canada au Festival international de la bande dessinée organisé chaque année par notre pays, témoin des liens étroits en matière culturelle entre le Canada et l'Algérie.

Ces liens ont été soulignés par l'ambassadrice, Mme Isabelle Roy, qui exprime ses sentiments de fierté en rappelant que dans les années 1980, le palais de la Culture, qui porte l'empreinte canadienne, a été conçu par le bureau d'étude Snc Lavallin, «C'est un monument architectural et culturel qui témoigne de la solide coopération algéro-canadienne», résume-t-elle.

Kamel Cheriti



VÉHICULES PARTICULIERS IMMATRICULÉS EN 2014

Rappel de l'obligation du contrôle technique

LES PROPRIÉTAIRES des véhicules particuliers immatriculés en 2014 sont rappelés à l'obligation de présenter leurs véhicules à leur premier contrôle technique périodique au niveau des agences agréées par le ministère des Transports, a indiqué, hier, l'Etablissement national de contrôle technique automobile (Enacta) dans un communiqué. Ces agences dont 332 sont opérationnelles, sur les 443 agréées, disposent de 518 lignes pour le traitement de ces véhicules légers sur un total de 761 lignes installées et implantées à travers l'ensemble des wilayas du territoire national, précise l'Enacta. La prise en charge effective de cette catégorie de véhicules, qui s'étalera sur l'ensemble de l'année 2016, permettra leur inspection de manière régulière et progressive selon la dates de leur immatriculation portée sur leur carte grise (véhicules immatriculés en janvier 2014: contrôle en janvier 2016, ceux immatriculés en février 2014 : contrôle en février 2016 et ainsi de suite).

Les contrevenants à ce contrôle, avise l'Enacta, s'exposeront à des sanctions qui portent sur une amende allant de 20.000 à 50.000 DA, une suspension du permis de conduire pour une durée d'une année et son annulation en cas de récidive, ainsi qu'une peine d'emprisonnement d'une durée de 2 à 6 mois.

F. N.

LE GROUPE EMIRATES PUBLIE LE 5E RAPPORT ANNUEL SUR L'ENVIRONNEMENT

LE GROUPE Emirates, qui comprend la compagnie aérienne Emirates, et Dnata le fournisseur de services aéroportuaires, a publié son cinquième rapport annuel sur l'environnement pour l'exercice 2014-15.Vérifiés par PricewaterhouseCoopers, le rapport présente des données de performance environnementale de la large gamme d'activités du groupe comprenant les opérations aériennes, l'activité cargo, les opérations de manutention au sol, et un large éventail d'activités commerciales sur le terrain, allant de l'ingénierie à la restauration.

Sheikh Ahmed bin Saeed Al Maktoum, président et chef exécutif du groupe Emirates, a déclaré : «Emirates et Dnata continuent d'investir dans la croissance de ses activités tout en prenant en considération la demande du marché et les opportunités mondiales. Comme l'échelle de nos opérations est en perpétuel développement, nous sommes de plus en plus conscients de notre responsabilité envers l'environnement, et les communautés que nous servons. Nous faisons des efforts visant à limiter l'utilisation des ressources environnementales afin de réduire l'impact sur l'environnement, et à renforcer la capacité d'adaptation de l'entreprise.

Les spécialistes des opérations de vol d'Emirates travaillent sur l'introduction de nouvelles procédures de navigation basées sur la performance, pour aider à réduire la consommation de carburant et à améliorer la sécurité opérationnelle. Ce travail se fait avec des agences environnementales de différents pays, tels que les États-Unis, l'Autriche, la France, Malte, les Seychelles, l'Éthiopie, le Kenya, le Pakistan et l'émirat de Sharjah. Cette année a permis d'accomplir d'autres améliorations, telles qu'une réduction continue des émissions sonores des avions, une amélioration de l'efficacité d'utilisation du carburant en vol et au sol. Cela en dépit des défis opérationnels externes. Tous les avions d'Emirates répondent aux standards sonores fixés par l'ICAO et cela grâce aux nouveaux A380 et le B777 livrés durant l'année, qui ont contribué à améliorer la marge de la flotte en termes de normes.

L'efficacité énergétique globale d'Emirates en 2014-15 a été améliorée de 1%, soit 0.3057 litre par tonne-kilomètre, il convient de noter qu'elle est supérieure de 14% à l'efficacité énergétique moyenne du parc aérien international. Cela s'est fait malgré l'impact des fermetures de certains espaces aériens causées par des problèmes de sécurité dans de nombreuses régions du monde, qui a conduit Emirates à voler plus afin d'éviter ces zones-là.

LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION L'AFFIRME

Le nouveau président de l'ARAV sera connu sous peu

LE NOUVEAU président de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV), en remplacement de Miloud Chorfi, sera connu dans les prochaines jours, a fait savoir hier à Alger le ministre de la Communication, Hamid Grine. «La nomination du nouveau président de l'ARAV relève des prérogatives du président de la République. Son nom sera connu bientôt et en temps opportun», a affirmé M. Grine, en marge d'une exposition de caricatures au palais de la Culture, en rendant hommage à M. Chorfi pour le travail qu'il a accompli à la tête de cette instance. . A la tête de l'ARAV depuis septembre 2014, Miloud Chorfi était contraint de quitter l'instance suite à sa récente nomination au Conseil de la nation au titre du tiers présidentiel. En attendant la nomination du nouveau président de l'ARAV, le ministère de la Communication a «toutes les prérogatives» s'agissant des missions dévolues à cette autorité, a fait savoir M. Grine, ajoutant que «le travail continue normalement au sein de l'instance». S. N.

HOMMAGE

Samedi 6 février 2016 à 11 heures au cimetière Sidi M'hamed à Belouizdad
Cérémonie de recueillement sur la tombe de
LAKHDAR REBBAH
(Décédé le 6 février 1989 à Alger à l'âge de 72 ans)
L'homme de confiance de
ABANE RAMDANE